

N°4

JANVIER 2025

LES CHÂTELIERS

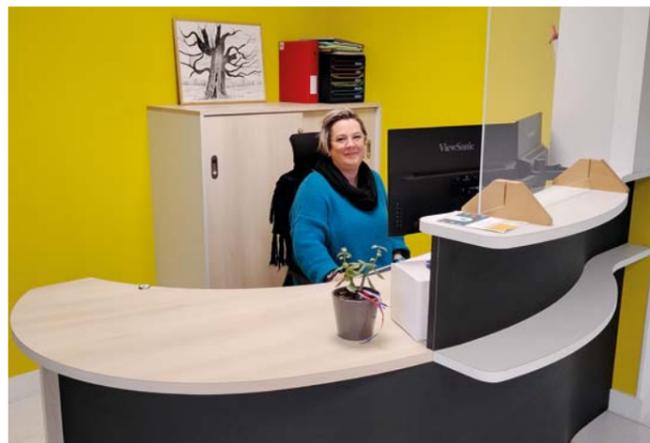
Infos



La Mairie

Horaires d'ouverture au public (site de Coutières)

- **lundi** : la mairie est fermée au public
- **mardi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- **mercredi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- **jeudi** : de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- **vendredi** : de 8 h à 12 h
- **et sur rendez-vous en cas d'urgence et pour les dossiers demandant plus de temps** : urbanisme, aide sociale...



Secrétariat de la Mairie

Nadège TURPEAU : Tél. 05 49 69 13 69

Courriel : mairie-les-chateliers@cc-parthenay-gatine.fr

Sommaire

- **Le mot du Maire, éditorial** 3
- **Les finances, Le budget et la fiscalité,**
Point finances, point budgétaire 2023, 2024
et perspectives 2025 4 et 5
- **Administration générale et ressources humaines,**
Administration 6
- **Collectivité** dispositif argent de poche,
bourse diplômés et recensement 7
- **Travaux communaux et aménagement du territoire**
Réalizations et projets en cours 8 et 9
- **Ecole et restauration scolaire** 10 et 11
- **Le Service Départemental d'Incendie et de Secours**..... 12
- **Société** 13 et 14
- **Les associations**
CLÉ, Le Foyer communal, le CSC, L'ACCA des Châteliers, L'UNC,
l'UDAF, le CPIE de Gâtine Poitevine, l'AICM, Camera Natura,
l'ACAMO, La Villageoise 15 à 24
- **Infos pratiques**
CCPG 25 à 28
- **Rencontres et accueil** 29
- **Culture et festivités** 30 à 31
- **Environnement** 32
- **Formations universitaires La Rochelle**
IFFCAM 33
- **Rendez-vous républicains et gendarmerie** 34
- **Pays de Gâtine : le PNR** 3^e de couverture

LES CHÂTELIERS Infos Les précédents numéros édités



Événements à retenir en 2025

- 25 janvierAssemblée générale CAMÉRA NATURA
 - 15 marsSoirée animée des Sapeurs Pompiers
 - 19 marsAssemblée générale CPIE
 - 25 marsAssemblée générale CSC
 - 28 marsAssemblée générale ACAMO
 - 12 avrilFormation secourisme Pompiers
 - 8 maiCommémorations
 - 19 maiTroc plantes
 - 14 juin40 ans du CPIE
 - 14 juilletFête nationale
 - 7 septembreFête du village
 - septembreSoirées du patrimoine (date à confirmer)
 - 11 novembreCommémorations
 - 7 décembreTéléthon
 - DécembreNoël des enfants (date à confirmer)
- Faites parvenir les dates de vos manifestations régulièrement à la mairie afin que celle-ci s'en fasse l'écho dans nos publications.

LES CHÂTELIERS Infos - N° 4 - Janvier 2025 BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DES CHÂTELIERS (79340) - DEUX-SÈVRES

Publication annuelle, tirée à 320 exemplaires, couverture imprimée sur Couché recyclé satin 250 g., intérieur sur Offset blanc 90 g.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Nicolas GAMACHE

DÉLÉGUÉE À LA COMMUNICATION
Laetitia PAPOT

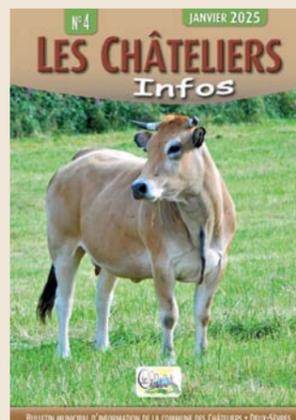
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Mairie - 4, rue Costères - 79340 LES CHÂTELIERS

CONCEPTION MAQUETTE ET RÉALISATION
© Press' Graffity
11, Les Fosses - 79340 LES CHÂTELIERS

CRÉDIT PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
Couverture : Camera Natura
Intérieur : ACAMO, ACCA, Camera Natura, CCPG, CPIE, CSC, Freepik, Nicolas GAMACHE, IFFCAM, La gogouette d'enfer, La villageoise, Laëtitia PAPOT, Pays de Gâtine, Press' Graffity, Stéphane PRESTAVOINE, SDIS.

Mairie des
CHÂTELIERS

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025



Éditorial

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Chères Châteliéroises et Châteliérois,



La « course » : les années se suivent et se ressemblent au moins sur ce point, on court, on galope, les **chantiers**, les **réunions**, les dossiers, les rendez-vous... se succèdent à un rythme qui ne donne pas loisir de voir le **temps** passer. S'il en est ainsi pour vos élus, il en est certainement de même pour vous, dans vos foyers où pour sortir la tête de l'eau, il faut démultiplier son **énergie**.

Et pour cause, beaucoup de choses deviennent de plus en plus complexes, à tous les niveaux. Le désordre en haut lieu ne rassure pas, et tout en bas pour nous autres, la vie est compliquée, en formalités administratives, en recherche des bons interlocuteurs, en démarches de financements, en ressources diverses et variées...

Heureusement, l'échelon communal reste le gardien du temple, mais pour combien de temps ? En faire toujours plus, avec moins de moyens, voilà ce qui est demandé aux collectivités locales, sans compensation d'actes décentralisateurs qui offriraient pourtant tellement d'**oxygène** à notre **démocratie** et à nos finances publiques.

Ajouté à cela le contexte général de guerres, de fragilités des démocraties, du dérèglement climatique : 2025 s'annonce sous des auspices aussi anxiogènes que l'année écoulée...

Néanmoins, on n'abandonne pas, on tient bon et chacun doit participer à l'effort d'**ensoleillement** du quotidien pour tous, c'est ce que vos **élus municipaux** s'efforcent de faire.

Que ce soit par des événements **culturels**, commémoratifs ou festifs, la commune porte ou accompagne les moments de partage et de retrouvailles.

Que ce soit dans les **services** du quotidien, les petits travaux de proximité ou l'aide et soutien aux acteurs locaux, la municipalité répond présente avec tous les moyens dont elle dispose.

Que ce soit préparer **l'avenir** et les orientations d'aménagements ou de services publics, projeter les investissements structurants pour un meilleur cadre de vie, pour que notre territoire soit **attractif**, le conseil municipal œuvre en ce sens.

Vous pourrez en juger à travers les éléments, non exhaustifs, qui sont repris dans ce bulletin retraçant une photo de notre commune.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour 2025, que le bonheur accompagne chacun de vos pas.

« Il faut être ni optimiste, ce qui signifierait *ça s'arrangera naturellement*, ni pessimiste, signifiant que *tout est perdu d'avance*. Je pense que nous devons être volontaristes en disant : *faisons en sorte que cela s'arrange, et prenons-en les moyens*. » Albert JACQUARD

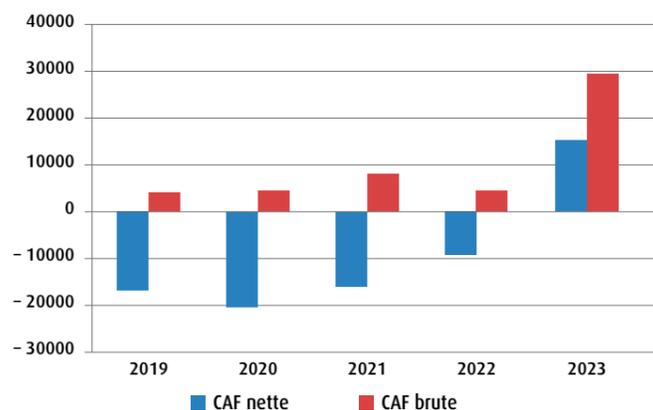
Nicolas GAMACHE
Maire des Châteliers

Point finances

Les années 2023 et 2024 se sont conclues comme années de transition alors que nous avons prévu de lourds investissements. Il en est ainsi, hors de notre volonté puisque les financements escomptés n'auront pas été au rendez-vous, pour le « pôle services » évidemment, mais ils le seront en 2025 selon les éléments que nous avons au moment de cette publication.

2024 et 2025 seront donc deux années décisives dans les investissements, schéma classique de mandature, que l'incendie de la cantine salle des fêtes aura toutefois perturbé. Nous allons donc devoir éviter les écueils de trésorerie tendue pour passer du mode **projet** à celui de **réalisation**. Un retour à l'équilibre et la reconstitution du **fonds de roulement** auquel nous nous sommes employés ces deux dernières années sont signe d'optimisme et preuve que nous savons faire (voir graphiques de la CAF : brute et nette et résultats du fonctionnement).

Capacité d'AutoFinancement (brute et nette)



CAF nette = CAF brute - dettes bancaires (annuité du capital).
La CAF Nette représente les disponibilités dont la commune dispose pour investir sans recourir à l'emprunt.

Un gros différentiel caractérisait notre Budget 2023 avec ses réalisations : normal en investissement tel que nous venons de le développer. Ce delta est toutefois source de création d'excédent, pour lequel nous serons rigoureux dans son emploi, 2024 aura permis de consolider cette structure budgétaire.

Aussi 2025 sera l'année de grandes réalisations, il ne peut en être autrement au regard de nos capacités d'investissements, au regard de nos besoins (d'une **cantine**, d'une **salle des fêtes** et d'une **salle de conseil**, de mariage, de vote), au regard du contexte où, notamment, les taux d'emprunt voient un recul opportun après une large augmentation suivant le taux d'inflation... profitons de cette petite embellie.

Les investissements qui seront accomplis pour le projet phare du pôle services ne grèvera pas pour autant nos travaux de fonctionnement, notamment la voirie, pour laquelle l'enveloppe pour la réfection de nos routes et chemins est accrue.

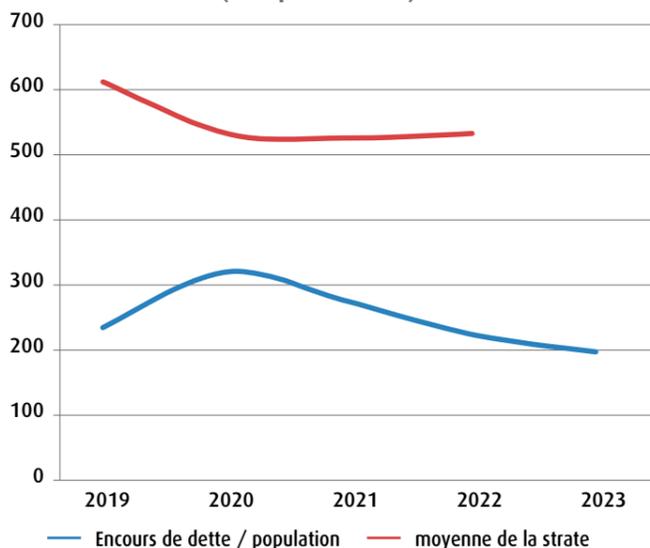
Les investissements ne seront pas non plus exclusifs au projet pôle services : nos attributions sur des appels à projet, notamment Nature et transition de la Région Nouvelle Aquitaine font que nous développerons ces projets, ainsi que la rénovation d'un bâtiment rue du jardin des sens, à terme

pour un projet tiers lieu « image et environnement ». Le bar de Chantecorps servira lui à aider le Centre Socio-Culturel pour l'accueil de l'épicerie sociale, le temps des travaux sur la commune Des Forges. Des financements alloués, le cap 79 notamment, ont été conservés et seront fléchés sur de la restauration de **patrimoine** (toitures de l'église de Chantecorps et des installations pédagogiques à Coutières).

Notre situation globale est donc saine (voir graphique « encours de la dette par habitant »), au regard du niveau d'endettement notamment, faible (95.000 € d'encours), soit un ratio à l'habitant extrêmement minime, lié au choix de ces 4 dernières années d'un faible recours à l'emprunt et d'un assainissement de celui-ci par l'épuration de la dette.

Si nous voulons par ailleurs conserver la **confiance** de partenaires financeurs (Etat, Région, Département), il nous faut aussi montrer par des efforts sur nos investissements en fonds propres, que nous sommes pro-actifs dans nos projets.

Encours de dette par habitant (en € par habitant)



L'encours de la dette doit être vu au travers de 3 prismes : au regard de la moyenne de la strate où se situe la commune d'une part, d'autre part en terme relatif rapporté par habitant (fig. ci-dessus) et enfin au regard des annuités (vitesse de remboursement).

Nous allons donc pouvoir réaliser de belles choses, tout en conservant des marges de manœuvre pour accomplir ce à quoi nous nous étions engagés, et même au-delà puisqu'il nous faudra nous positionner sur des sujets en lien avec l'intercommunalité notamment et concernant notre commune : Bois-Pouvreau par exemple.

Point budgétaire 2023, 2024 et perspectives 2025

Notre cadre de perspectives budgétaires présenté ici identifie (1) l'état des lieux, rétrospective et prospectives budgétaires, (2) nos priorités et (3) les ressources fiscales.

Etat des lieux, rétrospective et perspectives budgétaires

Les tableaux ci-dessous des budgets 2023 et 2024 retracent la bonne maîtrise budgétaire des années écoulées avec des réorientations majeures dans la maîtrise de la dépense pour restructurer nos finances : par des baisses de dépenses de fonctionnement afin de gagner en efficacité, de dégager une bonne capacité d'autofinancement, de reconstituer du fonds de roulement, de permettre le désendettement et ainsi projeter de nouveaux investissements conséquents.

Les chiffres de 2024 sont ceux du Budget Primitif, le compte administratif sera vu en mars-avril prochain.

Nos priorités

Les axes du budget 2025 s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été développé plus haut, en fonctionnement et en investissement.

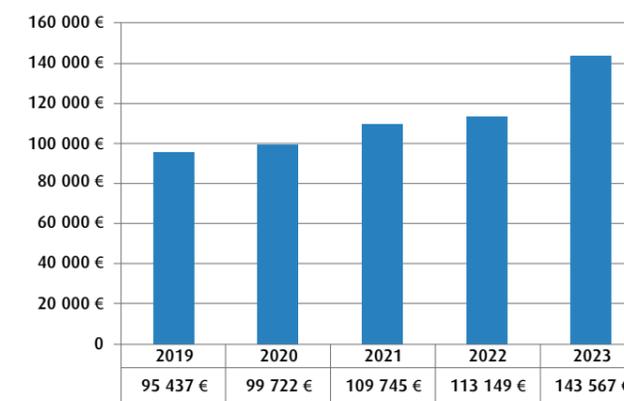
- Pôle service — investissement (nous reviendrons dans un prochain numéro sur la fiche économique du projet)
- Maintien du patrimoine
- Gestion de services
- Offre de services

Le budget prévisionnel 2025 sera présenté et voté courant avril et consacra la partie opérationnelle des projets.

Ressources fiscales

Aucune hausse de fiscalité (bien que nous soyons très bas au regard des communes de notre strate) n'a été votée pour épargner le pouvoir d'achat des citoyens et parce que nous avons eu recours à d'autres sources de financements (mobilisation de fonds propres et consolidations de rentes, emprunts, recherche de partenariats et aides diverses). Par ailleurs les bases fiscales ont augmenté assez fortement suite à l'inflation élevée. L'assiette fiscale s'élargit, grâce à de nouveaux habitants, des rénovations de logements notamment (graphique ci-dessous).

Ressources fiscales locales (731 ; hors pylones 73132)



Sans augmentation des taux, les impôts locaux se sont accrus de plus de 30 000 € entre 2022 et 2023, soit + 26,9 %. Deux explications à cela : la forte hausse des bases consécutive à la forte inflation de 2023 et une assiette fiscale qui s'est élargie, signe positif : par des rénovations d'une part, par des nouveaux logements habités d'autre part.

Budgets de fonctionnement 2023 et budget primitif 2024 (en euros, hors centimes)

Dépenses	2023	2024	Recettes	2023	2024
Charges à caractère général	115 156 €	132 950 €	Excédents antérieurs reportés	41 162 €	96 363 €
Charge de personnel	122 871 €	124 200 €	Atténuation de charges	2 101 €	2 500 €
Atténuation produits	21 189 €	19 554 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 924 €	
Dépenses imprévues	—	—	Produit des services du domaine et ventes diverses	57 865 €	32 200 €
Virements à la section d'investissement	—	306 717 €	Impôts et taxes	250 044 €	248 137 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	44 391 €	4 467 €	Dotations, subventions et participations	112 295 €	114 694 €
Autres charges de gestion courante	83 525 €	95 207 €	Autres produits de gestion courante	25 697 €	24 000 €
Charges financières	1 190 €	4 200 €	Produits financiers	—	—
Charges exceptionnelles	5 000 €	—	Produits exceptionnels	25 000 €	169 600 €
Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	12 €	200 €	TOTAL CUMULÉ	529 090 €	687 496 €
TOTAL CUMULÉ	393 332 €	687 496 €			
Résultat de fonctionnement	85 703 €	—			
Résultat de fonctionnement de clôture à affecter	126 865 €	—			

Budgets d'investissements – Réalisé en 2023 et budget primitif 2024 (en euros, hors centimes)

Dépenses	2023	2024	Recettes	2023	2024
Déficit investissement reporté	59 289 €	30 501 €	Déficit antérieur reporté	—	—
Dépenses imprévues	—	—	Virement de la section de fonctionnement	—	306 717 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	14 924 €	—	Immobilisations corporelles	—	—
Opérations patrimoniales	—	—	Immobilisation en cours	—	—
Emprunts et dettes assimilés	14 117 €	21 299 €	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	—	—
Immobilisation incorporelles	—	7 624 €	Autres immobilisations financières	15 855 €	—
Subventions d'équipement versées	—	—	Opération d'ordre de transfert entre sections	44 391 €	4 467 €
Immobilisation corporelles	19 243 €	157 551 €	Opérations patrimoniales	—	—
Immobilisations en cours	23 052 €	1 379 954 €	Dotations, fonds divers et réserves	68 195 €	207 845 €
Autres immobilisations financières	15 855 €	—	Subventions d'équipement	3 394 €	877 902 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	146 482 €	1 596 932 €	Emprunts et dettes assimilés	14 117 €	200 000 €
Résultat d'investissement	28 788 €	—	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	115 980 €	1 596 932 €
Résultat de clôture	- 30 501 €	—	Résultat reporté	58 150 €	—

Administration

La mairie accueille des stagiaires



Une Mairie est un lieu de vie, de services, et aussi d'apprentissage et d'échanges, de perfectionnement. Au-delà de dispositifs auxquels la collectivité participe pour l'accueil de jeunes (dispositif argent de poche par exemple), elle accompagne des stagiaires, pour autant que cela soit possible techniquement et administrativement, dans le cadre de découverte d'un métier, d'immersion, d'approfondissement, de formation. C'est ainsi que Nathalie GUALTIERI (photo ci-contre) a intégré la Mairie durant plusieurs périodes en 2023 et 2024 pour parfaire ses connaissances dans le métier de secrétaire de Mairie. Originnaire de la commune, Nathalie GUALTIERI a su observer et mettre en pratique des éléments en complément de sa formation, dans le concret. Nadège notre secrétaire l'a accompagnée et aiguillée avec bienveillance dans la pratique du métier. Nathalie s'est investie entièrement dans son stage, et toujours avec le sourire et la volonté d'apprendre.



Charly GOURDON est un enfant de la commune. Dans le cadre de sa formation, il a suivi sur plusieurs périodes le travail technique de la Mairie : taille, entretien des espaces, bricolage et travaux manuels. Charly a fait preuve de curiosité et d'entraînement dans ses missions. Tous nos encouragements l'accompagnent dans la poursuite de ses activités.

Nouveau cantonnier

Un cantonnier, c'est sacré dans une commune ! La commune Les Châteliers emploie deux cantonniers (pour un équivalent temps plein de 1,4). Denis PARNAUDEAU a fait valoir ses droits à la retraite l'an passé (bulletin communal n° 3). Patrice BOUCHET, adjoint technique 1^{re} classe trouve un nouveau collègue depuis juin 2023 en la personne de Chris BAUDIN prenant emploi les jeudi et vendredi sur la commune, complétant son temps de travail partagé avec la commune des Forges.



Recruté par le biais du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, Chris a su trouver sa place dans ses fonctions d'agent, adjoint technique seconde classe.

Nicolas GAMACHE
Maire des Châteliers (1) (2) (3) (4)
Conseiller Communautaire
CCPG commission économie
Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine

Stéphane FERREIRA
1^{er} Adjoint patrimoine et travaux (1) (2) (4)
Maire délégué de Chantecorps,
CCPG commission aménagement
Délégué au SMAEG

Mickaël SICAUD
2^e Adjoint finances, administration, RH
(1) (2) (3) (4)
Maire délégué de Coutières,
CCPG commission finances
Délégué au SMAEG

Laure TROJET
3^e Adjointe, affaires sociales et animation (1) (3)
CCPG commission
Jeunesse et citoyenneté

Laëtitia PAPOT
Conseillère déléguée à l'information (2) (3) (4)

Marie-Pierre CHAIGNEAU
Conseillère déléguée à l'administration et aux archives (1) (3)
CCPG commission Enfance et scolaire

Evelyne LATTUADA
Conseillère déléguée à la restauration scolaire (1) (3)
Déléguée au SIEDS

Pascal GALLAIS
Conseiller (2)

Ingrid PASSEBON
Conseillère

Michel PELEGRIN
Conseiller (2)
CCPG commission Innovation numérique

Marie-Noëlle PROUST-FRANÇON
Conseillère (3)

Corinne SIROIT
Conseillère (3)
CCPG commission Scolaire

Laurence SOUCHU
Conseillère (1) (3)
CCPG commission Petite enfance

Commissions communales : (1) Finances et administration (2) Patrimoine et travaux (3) Affaires sociales et animation (4) Appels d'offres et marchés publics - CCPG : Communauté de Communes Parthenay Gâtine

Bien préparer ton recensement EN 5 ETAPES

- ETAPE 1** Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux
- ETAPE 2** Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille
- ETAPE 3** Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse email
- ETAPE 4** L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)
- ETAPE 5** Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

- Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel...)
- En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.
- Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.
- Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CNSJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthel
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fc@interdef.gouv.fr | 09 70 84 51 51

Pour les jeunes de la commune Dispositif argent de poche, bourse diplômés et recensement

Trois informations importantes pour les jeunes qui ont 16 ans :

- La Mairie des Châteliers adhère depuis 2019 au dispositif « argent de poche » porté par la Maison de l'emploi de Parthenay. Vous souhaitez y participer ?
- Rappel pour les bacheliers ou titulaires d'un diplôme de l'enseignement (CPA, BEP, diplômes universitaires) : vous avez la possibilité de demander une petite bourse de réussite (100€)
- Recensement : à 16 ans, il est obligatoire !

Pour tous ces points, sollicitez la Mairie pour plus d'informations.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement
* Elle est délivrée sur présentation de :
- la carte nationale d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile
* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (core, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

ARGENT DE POCHE

Une mission
3 heures
15€

TU AS 16 OU 17 ANS ?
Participe au dispositif Argent de poche sur ta commune pendant les vacances scolaires !

Première expérience Créer un réseau Faire des rencontres

Informations et inscriptions
Maison De l'emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine
05 49 94 23 46 / 07 63 79 59 58
argentdepoche@mdee-parthenaygatine.fr

De nombreux chantiers

Réalisations et projets en cours

Petits ou grands, de nombreux chantiers ont été réalisés, qu'ils soient du domaine de l'entretien courant, de réparations et réhabilitations ou d'aménagements nouveaux. Certains de ces chantiers sont matérialisés dans l'espace public (visibles et parfois invisibles) ou sous forme de documents, obligatoires ou non.

En premier lieu, la réorganisation du service (RH, ateliers, matériels) est un travail au long court : la réflexion se poursuit sur la réorganisation des ateliers communaux pour faire de l'atelier de Chantecorps le centre opérationnel principal (voir unique à terme) pour plus d'efficacité dans l'organisation matérielle. Concernant le personnel technique, Max NAGEL a rejoint la collectivité via le Centre de Gestion de la Fonction Publique pour un remplacement d'un employé en congés maladie, ainsi que Yann DUPUIS en intérim (via l'AICM) sur la partie entretien des accotements voirie.

Voirie

La pluviométrie exceptionnelle et le record des précipitations depuis l'automne 2023 ont eu plusieurs conséquences :

- une dégradation importante des routes avec des nids de poule qu'il a fallu combler avec plusieurs campagnes d'enrobé à froid qui ont eu lieu (photo ci-dessous).



- Un entretien sur la voirie et surtout ses abords rendu difficile pour « passer entre les gouttes », pour avoir un travail qui tienne par ailleurs, et sur l'usure des matériels et matériaux. Un budget conséquent a été consacré sur le pata (finition pour éviter les infiltrations dans la chaussée et la désagrégation de la partie bitumée par le gel ou le retrait gonflement des argiles), plus de 10.000€ annuel.

Busages

Outre des fuites de canalisations, plusieurs buses ont nécessité de lourds travaux de réparations : plus de 10.000€ investis en 2024 notamment sur les écoulements d'eaux pluviales.

Patrimoine immobilier et foncier

Des travaux de rénovations sont projetés sur l'année, notamment la toiture de l'église de Chantecorps et des huisseries sur les bâtiments pédagogiques à Coutières. Les démarches de demandes de subventions sont en cours, avec

notamment la mobilisation des fonds de solidarité du Conseil départemental des Deux-Sèvres (anciennement CAP 79) et le reliquat restant à la commune pour 38.000€ pour l'ensemble. Par ailleurs des acquisitions et ventes foncières ont eu lieu et auront lieu, notamment des parcelles d'entrée de bourg à Chantecorps, pour des facilités d'aménagements à venir, autour de la future cantine pour une meilleure accessibilité et à Coutières (prolongement du cimetière notamment). Le bar de Chantecorps va trouver une nouvelle vie dans les semaines qui viennent par l'accueil de l'épicerie sociale du Centre Socio-Culturel du Pays Ménigoutais, et la « petite maison » du bourg de Coutières est aussi en phase de travaux pour appuyer l'avenir des jeunes cinéastes après formation à l'IFFCAM notamment. Ces deux bâtiments avaient eu leur toiture refaite et les travaux intérieurs sont opérés pour une grande part en régie.

Pôle services

Le temps peut sembler long avant de voir la « première pierre » posée de la nouvelle cantine et la rénovation de la salle des fêtes et Mairie, mais une fois le chantier lancé, le gros du travail aura été fait : après consultation publique de marché, l'architecte, Clémence BECK, de Parthenay, a été missionnée avec les bureaux d'études (économie, fluides, réseaux) pour dessiner le projet. Des réunions préalablement de l'équipe municipale et avec consultation d'usagers a permis le dépôt du permis de construire fin 2024. Préalablement, le travail de recherche de financements a été opéré : pour une estimation à 1.100.000€ (TTC) l'ensemble environ. 169.000€ ont déjà été versés par l'assureur (entrants dans l'autofinancement), 53.000€ complémentaires au regard du projet seront débloqués in fine, l'Etat participera à travers une DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 192.000€, de fonds vert pour 169.505€, du SIEDS pour 191.030€, FC TVA pour 191.720€. A charge pour la commune un emprunt de 140.000€ pour boucler par autofinancement (avec les assurances). L'ensemble de ces financements est garanti au regard du projet qui intègre les préoccupations environnementales (isolation, énergies) et d'accessibilité (PMR), un projet innovant et de qualité qui doit se concrétiser par la mise en chantier en 2025, après le lancement des marchés publics pour la maîtrise d'œuvre.

Dénomination noms de rues

La loi 3DS oblige les communes de moins de 2000 habitants à dénommer les noms de rues au 1^{er} juin 2024. Plus aucun lieu-dit ou hameau ne doit échapper à la règle et toute résidence doit avoir une adresse postale par nom de rue et numérotation. Il s'agit bien sûr d'une mesure visant à faciliter l'adressage (postal ou de livraison), mais aussi et surtout de sécurité publique pour les services de secours et forces de l'ordre afin qu'il n'y ait pas de confusion possible. Une grande partie de la commune est déjà dans la norme, mais il reste quelques

hameaux où ce n'est pas le cas. Un travail de commission a été effectué et la finalisation des dénominations sera effective par arrêté lorsque la signalétique sera installée. Les habitants concernés seront informés en temps voulu.

Chantiers partenariaux

Le jardin des sens, propriété communale et outil essentiel au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, a fait l'objet de restaurations en 2024 en collaboration entre la Mairie, le CPIE et la MFR (Maison Familiale Rurale) de Saint-Loup-sur-Thouet avec notamment l'amélioration de l'espace ZEN et la pose de barrières.

Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie

Le SDIS 79 (Service de Défense Incendie et de Secours) a remis en juin 2024 son rapport commandé via un groupement de commande que la commune avait confié au SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine), avec 23 communes. Ce schéma fait l'inventaire des moyens existants et de ceux à mettre en place pour répondre efficacement face aux risques incendie, à travers une grille de recommandations hiérarchisées selon le degré de priorisation. L'ensemble des moyens qui seraient à mettre en place s'élève à 251.000€ (toute catégorie d'importance confondue). Un courrier de la Mairie avait été adressé au Président du SMEG interrogeant les intentions du syndicat sur la suite à donner à l'ensemble des études réalisées. Plusieurs scénarios sont envisagés :

- chaque commune se débrouille,
- une participation du SMEG,
- une prise de compétence par le SMEG pour la prise en charge du service. Ce positionnement sera déterminant pour la suite, le conseil s'est prononcé pour la troisième option, à suivre...

Abonnements téléphoniques

Des changements dans la réglementation (alerte « MS70 ») n'imposent plus de ligne téléphonique fixe dans certains bâtiments. Dans ce cadre, des économies substantielles (2134.80€/an) sont réalisées par la résiliation de ces lignes dans les salles des fêtes de la commune. Le règlement intérieur pour la location impose désormais au responsable de la location de posséder un téléphone portable.



Plantation d'une haie aux Bruyères

Nature et transition

Lauréate de l'appel à projet du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine « Nature et transition », à la première tranche de plantations de haies déjà opérée, une deuxième phase est lancée pour le printemps 2025, essentiellement en bords de chemins, autour de Chantecorps principalement. Une troisième phase poursuivra ce chantier fin 2025 sur les alentours de Coutières cette fois-ci. C'est plusieurs centaines de mètres de haies qui permettront de préserver la structure bocagère de notre territoire, avec en prime un volet éducation/sensibilisation auprès des enfants, prévu dans le projet.

Antenne relais

Un mât de relais de téléphonie mobile va être installé afin de répondre aux exigences légales au regard des zones peu ou mal desservies, notamment la Pagerie et le bourg de Coutières. L'opérateur Orange, qui porte et instruit le dossier (l'ensemble des opérateurs aura une installation sur le mât), devrait finaliser le chantier d'ici fin 2025.

Dans ce même registre des télécommunications, qui ne sont pas de compétence communale mais pour votre information, le déploiement de la fibre optique en cours depuis plusieurs mois sur la commune devrait être parachevé bientôt. Des poteaux et installations nouvelles, hélas pour beaucoup en aérien (photo ci-contre) n'est pas sans questionner : de nombreux élagages ont eu lieu, l'entretien sera rendu plus difficile avec des hauteurs de mâts plus conséquentes que l'existant, un type d'aménagement peu compatible avec notre bocage. Toutefois ces installations s'ajoutent avec les lignes cuivre existantes, mais qui elles, vont bientôt disparaître. Ainsi ce réseau cuivre devrait disparaître dès lors que le déploiement de la fibre sera finalisé, avant 2027 normalement. Cela signifie également qu'il vous est conseillé de vous raccorder à la fibre, encore gratuitement pour le moment. A partir du moment où le réseau cuivre sera effacé, le raccordement à la fibre deviendra payant...



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune est sur le régime du Règlement National d'Urbanisme jusqu'à présent concernant les formalités d'urbanisme et notamment la délivrance des permis de construire. Depuis plus de 6 ans, la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine prépare la création d'un PLUI, le droit au sol reviendra ainsi à la collectivité à l'issue de la procédure (instruction des services de l'Etat jusqu'à présent). Le document a été arrêté en conseil communautaire fin 2024 jusqu'à la consultation d'enquête publique au 1^{er} trimestre 2025. Le règlement du PLUI et son zonage, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) annexé devront être délibérés par les communes avant le 25 février 2025 et avant enquête publique. Des modifications pourront être apportées à l'issue de la procédure que vous êtes invités à suivre et participer le cas échéant. Des informations relatives au PLUI sont à lire dans ce bulletin plus loin.



Education

Ecole, RPI et projets pédagogiques

Cette année, l'école des Châteliers s'associe aux écoles du regroupement pédagogique autour du projet de l'année : le voyage à travers le temps.

Ainsi, les plus petits vont découvrir leur environnement proche au fil des saisons, notamment grâce à 3 sorties au CPIE de Coutières. Les CP et CE1 vont mener l'enquête sur "le temps d'avant", à l'époque des grands parents et arrière grands-parents. Comment allaient ils à l'école, à quoi ressemblait cette école, quels étaient les jeux dans la cour de récréation ?

L'équipe enseignante est complètement renouvelée cette année. Elle est composée en maternelle de Constance VIGNAUX, qui assure également la direction, et de M. et M^{me} COUTURIER François et Géraldine, tous les deux à mi-temps sur le poste des CP/CE1, et qui enseignaient à Vasles l'année dernière. Il y avait pour cette rentrée 16 maternelles et 14 élèves en CP et CE1.



Le personnel enseignant et encadrant



Sortie à la Mairie à Chantecorps pour les enfants de l'école

Lors de la première période, tous ont pu prendre leurs marques au sein de leur nouvel établissement, bien accompagnés par Karine qui connaît bien l'école et les familles.

Les cycles 2 sont allés rencontrer le maire à la Mairie afin d'en apprendre plus sur leur village. Au programme, interview sur le rôle du maire, sur le fonctionnement de la commune, découverte du cadastre Napoléonien et des symboles de la République (écharpe, drapeau, statue de Marianne... , l'isoloir et l'urne pour voter...).

A partir de la Grande section, les enfants ont également bénéficié de 10 séances de piscine à Gatineo de Parthenay.

François COUTURIER
Professeur des écoles de l'école des Châteliers



Cantine scolaire

La cantine des Châteliers

Les sourires sur les visages des enfants à la pause méridienne font plaisir à voir : le repas du midi à la cantine est sacré ! Petit tour d'horizon de la cantine en 2025, ce qui s'y passe et les perspectives sur le volet immobilier.

30 enfants déjeunent tous les midis à la cantine en 2025. Le tarif du repas est de 3,15 € à la charge des demi-pensionnaires. Le coût réel est d'environ 10 €. Celui-ci se décompose en trois tiers équivalents : l'alimentation, les fluides (eau, électricité, chauffage, bâtiments) et le personnel. La différence entre le prix payé par les familles et le coût réel est prise en charge par la commune. Le paiement se fait soit via la CVQ par internet, soit à la Mairie de Vasles ou de Ménigoute par espèces ou par chèque. Le compte doit impérativement être approvisionné, nous vous rappelons que la cantine est un service rendu et non une obligation pour la collectivité.

Le nouveau fonctionnement en régie partagée entre les 6 communes du RPI (Ménigoute, Vasles, Fomperron, Saint-Germier, Les Forges et Les Châteliers) a trouvé son rythme de croisière, des réunions ont lieu régulièrement entre les élus et la technicienne de la régie pour traiter les questions de règlement, d'impayés, de fonctionnement.

Une nouvelle cantinière a pris ses fonctions, Kelly BAUDIN, en remplacement de Juliette ESSARD qui bénéficie d'une mise en disponibilité.

Les repas sont de qualité, un nouveau prestataire a été choisi aux Châteliers,

le Dix-Vingt de Reffannes, en remplacement de l'Ehpad de Ménigoute qui fournissait les repas jusqu'en 2024.

Point de vigilance pour les parents : en cas d'absence, la cantine doit être avertie dans les meilleurs délais, tout repas non pris est facturé. Par ailleurs si nous nous efforçons de rendre le meilleur service possible au moindre coût, l'usage de la cantine ne saurait être « à la carte » et selon les dispositions calendaires des uns ou des autres.

La future nouvelle cantine

Les enfants mangent temporairement dans la salle des fêtes accommodée pour l'occasion. A la différence d'une maison d'un particulier ou d'un bâtiment privé, des contraintes réglementaires imposent un calendrier spécifique pour la (re)construction de la cantine dont voici les principaux éléments et phases. Le premier point aura été la recherche de financements (s'intégrant dans le pôle services dans son ensemble, cantine, salle des fêtes et Mairie, considérant que la cantine et la salle des fêtes devaient être séparées et être des espaces dédiés, pour des raisons sanitaires et de sécurité notamment). Une collectivité est dans l'obligation de faire appel à une maîtrise d'œuvre (un cabinet d'architecte), d'où des

procédures de marché pour le choix de celui-ci. Cette phase s'est déroulée à l'automne, c'est le cabinet Clémence Beck de Parthenay qui a été retenu après des délais de publication, de notification et de délai pour les recours possibles.

Des réunions de construction de projets ont eu lieu, avec l'architecte, le bureau « fluides », l'économiste et les élus. L'Avant Projet Définitif a été produit, le Permis de construire déposé ; Le délai d'instruction de celui-ci n'est pas de deux mois, mais cinq mois pour un établissement recevant du public de cet ordre. Viendront ensuite dans le printemps l'allotissement du chantier, puis la préparation et le lancement du marché public ; Là encore, des délais réglementaires dans les appels d'offres seront nécessaires, puis suivront les notifications des marchés en espérant que tous les lots soient fructueux et répondant positivement aux estimatifs de la maîtrise d'œuvre, avec là encore, des délais de recours.

Enfin viendra ensuite le lancement du chantier, en trois phases : la cantine, puis la salle des fêtes et enfin la Mairie... avant réception des travaux. Maintenant vous savez tout des longueurs administratives avant construction d'un bâtiment public !





Centre d'incendie et de secours de Ménigoute

Rétrospective : En 2024, l'équipe du Centre d'Incendie et de Secours, constituée de 26 Sapeurs-Pompiers a réalisé 171 interventions.

Vie du centre

Nous souhaitons la bienvenue à Mégane TRANGER, assistante maternelle et Alison GRANDPERRIN, infirmière. Elles ont réussi les tests de recrutement en septembre dernier, elles sont aujourd'hui formées au secourisme et opérationnelles.

Le Caporal-Chef Pascal SALAH a décidé, quant à lui, de faire valoir ses droits à la retraite après 20 ans d'activité, nous le remercions pour son engagement durant ces 4 années au sein de notre équipe.



Avancements au grades de :

- **Sapeur 1^{re} classe** : Linda FRICONNET
- **Caporal** : Mathieu CHARRON, Edgar PARNAUDEAU, Géraldine JUBIEN, Fabienne NORMAND, Laurent GIRON BAZAN et Victor FRICONNET
- **Adjudant-Chef** : Benoît BILLAUD

Soirée animée du samedi 15 mars 2025

Fière de son succès lors de sa soirée « années 80 », l'amicale des Sapeurs-Pompiers vous donne rendez-vous pour une nouvelle soirée animée le 15 mars 2025. Le thème sera bientôt dévoilé mais on peut déjà vous annoncer une soirée de folie.

Journée de formation Prévention et Secours Civiques

Avoir le bon réflex peut sauver une vie !

Nous souhaitons organiser une journée de formation qui vous permettra d'apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger.

La formation Prévention et Secours Civiques est certificative et permet de bénéficier d'une attestation reconnue au niveau national. Elle vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...

- Ne nécessite aucune formation préalable ;
- A partir de 10 ans ;
- 7 h 00 de formation ;
- 63 € par participants
- Visite du CIS en fin de journée.

Cette journée en partenariat avec le SDIS 79 et la Mairie de MÉNIGOUTE se déroulera **le samedi 12 avril 2025 à partir de 8 h au Centre d'Incendie et de Secours de MÉNIGOUTE.**

Un repas sera offert par la Mairie à 12 h, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 février 2025 auprès du Sergent BERARDENGO (06 84 17 20 11), de l'Adjudant-Chef BILLAUD (06 28 78 26 83) ou par e-mail à : chef.menigoute@sdis79.fr

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, des sessions de tests de recrutement se dérouleront en 2025.

Dates pour l'agenda 2025 de la gazette

Soirée animée des Sapeurs-Pompiers de MÉNIGOUTE

Samedi 15 mars à 19h00
à la salle des fêtes de MÉNIGOUTE

Journée de formation secourisme PSC

Samedi 12 avril à 8h00
à la salle des fêtes de MÉNIGOUTE

Passation de commandement

Le 30 juin 2024, le Lieutenant Olivier PAUTROT a quitté ses fonctions de Chef de centre qu'il tenait depuis neuf ans. C'est dorénavant le Sergent Aurélien BERARDENGO qui lui succède.

La cérémonie officielle s'est déroulée le 19 octobre dernier au Centre d'Incendie et de Secours de Ménigoute, elle a permis de mettre en avant la reconnaissance honorable du travail accompli et les honneurs du Chef sortant et de présenter le Chef entrant.

Hommage au Lieutenant Olivier PAUTROT :



C'est avec une profonde tristesse que nous avons dit « adieu » à Olivier.

Engagé chez les Sapeurs-pompiers depuis 1994, Olivier était très impliqué dans le réseau fédéral associatif des Sapeurs-Pompiers en tant que Président de l'Union Départementale 79 mais aussi particulièrement engagé au sein

de l'œuvre des pupilles, dont il incarnait pleinement les valeurs.

Olivier restera à jamais dans nos cœurs, comme un véritable modèle de solidarité, de bienveillance, de générosité et d'altruisme.

Repose en paix Olivier

Retrouvez-nous sur le réseau social Facebook avec notre page « Sapeurs-Pompiers de Ménigoute »

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter le Sergent Aurélien BERARDENGO (06 84 17 20 11)

ou par e-mail : chef.menigoute@sdis79.fr

Sécurité

Pas de répit pour les services de secours, pompiers, gendarmes, Samu, élus : 2024 a connu son lot d'accidents, de feux, de tempêtes, de malaises, d'incivilités et autres problèmes de sécurité ou salubrité publique. Impossible de retracer tous les événements, mais ils sont nombreux, quotidiens.

Pompiers (SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours) et Gendarmerie Nationale effectuent un travail de proximité remarquable : dans les interventions, mais aussi dans les relations avec la Mairie, par des comptes rendus réguliers et par des rendez-vous en face à face, permettant des bilans et une meilleure appréhension des difficultés rencontrées par les uns et les autres, un véritable travail de coopération avec la Mairie, qu'ils en soient remerciés.



Le SDIS est intervenu à 18 reprises en 2023 et 20 en 2024, essentiellement des accidents dont un camion qui s'était couché sur la voie de manière impressionnante, des accidents sans conséquence grave, des interventions auprès des particuliers. Cela représente de 130 à 150 heures d'intervention par an.

Côté sécurité, notre commune est relativement calme, mais si les faits sur la voie publique sont rares, les incivilités, querelles de voisinage ou autres faits en foyers ne le sont pas. Les gendarmes sont intervenus 17 fois en 2024 (19 en 2023), relevant 7 infractions (4 en 2023) pour un total de 119 heures sur la commune.

Le respect des règles de sécurité, le respect des autres : cela vous appartient, chacun porte une part de responsabilité dans la bonne tenue de ses actes, faits et gestes, vis-à-vis des autres, de son environnement, de soi... le premier secours est celui de notre propre attention, soyez vigilants et respectueux !



Inondations

Si le premier semestre 2024 a été bien arrosé, rappelons-nous que 2023 a eu son lot d'inondations ! Lors de ces épisodes, les sols meubles voient des arbres tomber, merci aux agriculteurs pour leur aide durant ces périodes.



La commune effectue les travaux dans son domaine de compétence pour aménager les drainages par l'entretien des fossés, mais doit faire face à de la réparation de voirie notamment lors de phénomènes conséquents, et ce, de manière de plus en plus récurrente, le dérèglement climatique est déjà bien observable en la matière !



Nous n'avons pas d'urbanisation galopante avec une « minéralisation » des sols (bétons, asphalte) qui accentue les phénomènes de ruissellement, et nous nous en préservons (nous évitons toute nouvelle imperméabilisation des sols), et au contraire, nous privilégions la replantation de haies par exemple, meilleures garantes de l'infiltration des eaux, de leur rétention et de leur écoulement régulier afin de préserver le caractère vert de notre territoire, par les zones humides également. A chacun d'y participer dans son pré carré, particuliers et agriculteurs.

Elections

Résultats des élections européennes et législatives

Au calendrier électoral de 2024 figuraient les élections européennes du 9 juin. Le Président de la République a ensuite décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, appelant les électrices et électeurs aux urnes les 30 juin et 7 juillet qui suivent, dont voici les résultats

Nom de la liste	Nuance	Bureau de Chantecorps (voix - % expr.)		Bureau de Coutières (voix - % expr.)		Total Les Châteliers (voix - % expr.)		France (en % des exprimés)
ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 9 JUIN 2024								
Inscrits		236		119		355		
Votants		116		65		178		
Exprimés		109		61		170		
La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	RN	40	36,7 %	24	39,3 %	64	37,6 %	31,37
Besoin d'Europe	ENS	6	5,5 %	2	3,3 %	8	4,7 %	14,60
Réveiller l'Europe	UG	12	11,0 %	13	21,3 %	25	14,7 %	13,83
La France Insoumise - Union populaire	LFI	15	13,8 %	5	8,2 %	20	11,8 %	9,89
La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	LR	6	5,5 %	3	4,9 %	9	5,3 %	7,25
Europe Ecologie	VEC	3	2,8 %	8	13,1 %	11	6,5 %	5,50
La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Eric Zemmour	REC	6	5,5 %	0	0 %	6	3,5 %	5,47
Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel	COM	4	3,7 %	2	3,3 %	6	3,5 %	2,36
Alliance rurale	DVD	12	11,0 %	1	1,6 %	13	7,6 %	2,35
Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi	ECO	0	0,0 %	1	1,6 %	1	0,6 %	2,00
Ecologie au centre	ECO	1	0,9 %	1	1,6 %	2	1,2 %	1,28
L'Europe ça suffit	EXD	2	1,8 %	0	0 %	2	1,2 %	0,93
Lutte Ouvrière - Le camp des travailleurs	EXG	0	0,0 %	1	1,6 %	1	0,6 %	0,49
Equinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique	ECO	2	1,8 %	0	0 %	2	1,2 %	0,29

NB : seules les listes ayant obtenu au moins une voix sur la commune ont été listées

Nom du candidat	Nuance	Bureau de Chantecorps (voix - % expr.)		Bureau de Coutières (voix - % expr.)		Total Les Châteliers (voix - % expr.)		Circonscription (en % des exprimés)
1ER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 30 JUIN 2024								
Inscrits		236		119		355		
Votants		157		83		240		
Exprimés		153		82		235		
Batho D.	ECO	66	43,1 %	35	42,7 %	101	43,0 %	38,57
Garault M.	RN	68	44,4 %	36	43,9 %	104	44,3 %	34,12
Bizard F.	REN	8	5,2 %	6	7,3 %	14	6,0 %	15,98
Baudrez E.	LR	7	4,6 %	3	3,7 %	10	4,3 %	9,26
Bourdon G.	REC	1	0,7 %	0	0 %	1	0,4 %	1,15
Gorizzuti R.	LO	3	2,0 %	2	2,4 %	5	2,1 %	0,92

2E TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 7 JUILLET 2024								
Inscrits		236		119		355		
Votants		157		83		240		
Exprimés		152		81		233		
Batho D.	ECO	74	48,7 %	40	49,4 %	114	48,9 %	59,21
Garault M.	RN	78	51,3 %	41	50,6 %	119	51,1 %	40,79

Inscription sur les listes électorales

Si aucune date en 2025 n'est fixée dans le calendrier électoral, il demeure possible que les électeurs soient invités à s'exprimer, soit pour une élection anticipée, soit pour un référendum.

Voici les démarches à suivre en ligne ou venez vous renseigner à la Mairie.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- 01** Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Elections »
- 02** Identifiez-vous* ou créez votre compte sur www.service-public.fr
- 03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04** Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

* l'identification est également possible via France connect



Lutte contre l'illettrisme et analphabétisme « Il n'y a pas d'âge pour apprendre » : CLÉ, au service du territoire

On a toujours du mal à croire les chiffres, et à imaginer des vies sans pouvoir communiquer, lire, écrire, compter, pourtant tout est bien réel ! Environ 30.000 personnes en Deux-Sèvres sont en situation d'illettrisme. De nombreuses autres doivent apprendre le français, ou sont en situation d'analphabétisme.

Depuis 1986 l'association CLÉ : Communiquer, Lire, Ecrire aide chaque année entre 150 et 200 personnes dans ce cas. Essayez d'imaginer les difficultés que vous rencontreriez au quotidien si vous étiez à leur place !

Pour vous déplacer, communiquer avec votre entourage, aller faire vos courses, suivre l'éducation de vos enfants, prendre des rendez-vous, rencontrer le médecin, payer des factures, remplir des documents administratifs... être autonome tout simplement, comment feriez-vous ?

Avec sept salariées et une quarantaine de bénévoles, nous intervenons à Secondigny, Moncoutant et Parthenay pour aider ces adultes à (ré)apprendre ces savoirs de base. Si dans votre entourage ou sur votre lieu de travail vous rencontrez des personnes qui ont besoin d'améliorer leur cadre de vie, soyez très vigilants, avec délicatesse, essayez de les inviter à nous rejoindre. Ils vous en seront reconnaissants.

Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent, mais ne peuvent pas évoluer et restent sur des tâches basiques, malgré leurs connaissances, leur savoir et leurs compétences. Ils arrivent très bien à masquer



leurs difficultés, mais ce serait tellement plus valorisant pour eux de savoir se débrouiller seul(e)s. N'avez-vous jamais rencontré de mamans à l'école, avec lesquelles vous ne parlez jamais, simplement parce qu'elles ne parlent pas bien notre langue ?

CLÉ peut les aider, il suffit parfois juste de rencontrer une personne bienveillante qui leur donne la bonne information.

Vous pouvez les aider, donnez-leur notre contact :

Si vous souhaitez nous soutenir : devenez bénévole, administrateur, venez nous voir, ou faites un don : associationcle.fr/don



**Contact association CLÉ
(Communiquer Lire Ecrire)**

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay
(des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre)

05 49 95 15 92
07 71 68 94 89 (SMS, WhatsApp, ou appel)

Email : cle@cc-parthenay.fr Site : associationcle.fr

Le foyer communal

Le foyer communal dans le bourg de Coutières existe depuis janvier 1984 et vous accueille tous les dimanches matin et jours fériés de 9h à 12h30 pour jouer aux cartes.

Vous pouvez aussi passer un moment convivial autour du bar. Le Foyer organise plusieurs activités tout au long de l'année (barbecue, voyage...). Un tivoli peut également être loué sous certaines conditions.

Pour tous renseignements, venez à notre rencontre le dimanche.



Les membres du foyer se retrouvent les dimanche matin

Composition du bureau : Président : Gérard GOURDON - Secrétaire : Frédéric LACROIX - Trésorier : Jean-Luc CHAUSSERAY



Un acteur de terrain 2024, une dynamique de changement au CSC du Pays Ménigoutais

En ce début d'année 2025, nous vous proposons une rétrospective de 2024. Toujours soucieux de répondre aux besoins des familles, le CSC a ouvert un deuxième foyer de jeunes à Ménigoute dès le mois de février, une quinzaine de jeunes y viennent le temps des vacances scolaires.

Le 23 mars nous avons lancé l'expérimentation de la Maison des 1000 premiers jours la première créée en milieu rural en Deux-Sèvres. Un lieu où, parents, futurs parents, grands-parents vous pouvez trouver des réponses à vos questions, où vous pouvez rencontrer des professionnels, participer à des ateliers sur le site de la Maison de l'Enfance à Ménigoute.

Nous nous souviendrons tous des jeux olympiques de Paris de 2024, le CSC porté par cette dynamique a organisé les Gati lympiques journée pour toutes les générations avec des épreuves sportives connues mais aussi de nouvelles disciplines comme « le lancer de tong » non encore accepté comme discipline olympique, c'était le 6 avril.

En avril « PAS A PAS » une randonnée intergénérationnelle sur 3 jours avec hébergement à la Grange Madame de Vasles pour découvrir le petit patrimoine rural Grand parents, petits enfants, parents enfants, groupe de jeunes, une trentaine de personnes ont contribué à la réussite de ce projet qui sera reconduit du 22 au 24 avril 2025.

Une fois encore la fête de Pays Barnabé a conquis Petits et Grands en particulier avec l'aboutissement du travail de Fred BILLY sur le collectage auprès des habitants du territoire avec son spectacle : Fred BILLY raconte le Pays Ménigoutais qui bien évidemment n'a pas son pareil sur le territoire départemental voire national !!!



La journée inter-générationnelle des Gati lympiques organisée le 6 avril 2024

L'été quant à lui a permis à 180 enfants de partir en vacances et de découvrir des activités comme le moto cross, la vie en tipi pendant une semaine. Ils ont gardé des étoiles pleines les yeux en attendant de repartir pour de nouvelles aventures en 2025. Les plus petits et les grands ont pu profiter d'un bel été grâce à l'engagement de 21 animateurs dont 18 animateurs vacataires.

Depuis le 19 septembre le CSC s'est installé au 4 place des Cloîtres de Ménigoute au-dessus de la Poste pour une année environ le temps que le siège social situé sur la commune



Le spectacle « Poussières d'étoiles » de Mamouille Création le 23 mars 2024 à Ménigoute à l'occasion de l'inauguration de La maison des 1000 premiers jours

des Forges soit réhabilité. Une équipe de choc composée de bénévoles, administrateurs, élus, agents et professionnels dynamiques, motivés et efficaces ont assuré le déménagement, un bel exemple de solidarité sur ce territoire comme nous savons le faire ! Merci à tous.

Pour les personnes à mobilité réduite nous assurons une permanence les lundis et jeudis matin de 9h à 12h30 Nathalie Gaucher vous accueillera avec plaisir.

Le CSC a été présent sur plusieurs manifestations importantes sur le territoire tels que les 120 ans de la commune de Reffannes, la fête de Vausseroux, Halloween à Saint-Germier, la journée des associations et Octobre Rose à Vasles. Nous restons vigilants dans le cadre de cette délocalisation à la répartition des activités sur les différentes communes du territoire : l'épicerie sociale est transférée en début d'année 2025 sur les Chateliers, les ateliers d'écriture à la salle du conseil municipal de Vasles, l'atelier « Mémoire » et « Seniors et alors » au foyer des Jeunes de Ménigoute. Le magasin l'Escale Fermière reste quant à lui sur les Forges.



Le CSC entre dans une belle période de changement avec Sophie GUILBOT qui prend la direction à partir du 1^{er} janvier 2025 suite au départ de Patricia PIGNON vers une retraite Ménigoutaise, des travaux en perspective sur les Forges sur le siège social, sur l'ALSH de Saint-Martin-du-Fouilloux et sur la Maison de l'Enfance de Ménigoute. Autant de beaux projets qui voient le jour grâce à l'engagement de nos partenaires privilégiés que sont la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, la CAF, la MSA, le Conseil départemental.

Fiers de ces projets, administrateurs et salariés nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2025.

Centre Socio-Culturel du Pays Ménigoutais
20, rue du Château - 79340 LES FORGES

Vous pouvez nous joindre :

par téléphone au **05 49 69 93 13**,
ou par mail : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet :

<http://paysmenigoutais.csc79.org>

Suivez-nous sur notre page Facebook



Chasse ACCA des Châteliers

LES CHÂTELIERS

La fusion des associations Chantecorps et Coutières que nous vous annonçons en préambule du dernier bulletin, est maintenant actée, nous chassons donc depuis la saison 2023-2024 au titre de l' A.C.C.A des Châteliers.

Depuis cette campagne s'est déroulée avec 27 chasseurs parmi lesquels deux jeunes permis Armand MARTIN et Clarisse BOTTÉ. Pour la saison en cours (2024-2025) nous comptons 31 adhérents dont un nouveau permis, Manon FAUCHER.



L'EKO' rando organisée au mois de juin a réuni 150 participants

Le comptage annuel des lièvres aura lieu du 20 au 24 janvier, espérons que les chiffres seront aussi excellents que ceux de l'an passé.

Pour la deuxième année consécutive, notre banquet annuel s'est tenu dans la salle des fêtes de Fomperron avec 90 participants qui semblaient prêts à revenir l'an prochain.

Lors de notre prochaine assemblée générale nous aurons une pensée particulière pour nos deux « anciens » disparus à quelques jours d'intervalle, au mois de septembre, Robert FAUCHER, le 18 et Gilbert DUFOUR le 24.

Thierry COINON
Secrétaire

Les chasseurs de l'A.C.C.A
vous souhaitent une
excellente année 2025.

Composition du bureau :

Président : **Mickaël JUILLOT**
Vice-président : **Jean-Yves FAUCHER**
Secrétaire : **Thierry COINON**
Trésorier : **Jean-Marie BARDON**



Devoir de mémoire

L'Union Nationale des Combattants (UNC)

Encore une année avec son lot de tristesse au niveau international avec les guerres entre l'Ukraine et la Russie et entre Israël et la Palestine.

Mais aussi plus près de nous de plus en plus de nos vétérans disparaissent en France et rien que dans notre association locale nous avons perdu M. Elie GUIGNARD (Saint-Germier) et Marcel ESTRADÉ (Ménigoute) en fin d'année 2023.

De bons moments se sont par ailleurs déroulés. En effet nous avons décoré M. Marius COUTTINEAU (Ménigoute) du titre de reconnaissance de la nation, M. Harry SANIKA (Ménigoute) de la croix du combattant et deux insignes de porte-drapeau ont été remis à M. Stéphane FERREIRA (10 ans de service) et à M. Mickaël SICAUD (3 ans de service), tous deux habitants des Châteliens.

Je remercie toutes les personnes qui viennent les 8 mai, 14 juillet et le 11 novembre à nos monuments aux morts pour se souvenir du sacrifice de nos anciens qui sont morts pour la France.

Ce devoir de mémoire ne doit pas disparaître, de grâce il est crucial d'expliquer aux plus jeunes le pourquoi et le but de ces différentes cérémonies qui ne durent que quelques heures sur une année.

Aujourd'hui malheureusement, trop de monde ne se sent plus concerné alors que toutes les familles de France ont perdu des proches lors des différents conflits, en plus il suffit de regarder les actualités pour voir que rien n'est fini et que cela se passe à nos portes.

Un peu d'histoire :
À la suite de la guerre 1914-1918, il est décidé d'inhumer sous l'arc de triomphe un soldat inconnu, symbole des 1,4 million de soldats tombés pendant cette guerre. Il a été transporté de Verdun à Paris en 1920 et choisi par un « poilu », M. Auguste THIN. Parmi sept autres cercueils j'ai déposé mon bouquet sur le 6^e cercueil car j'ai additionné les chiffres de mon régiment, le 132^e, expliquait-il.
Le 11 novembre 1923, il y a 10 ans, sous l'arc de triomphe est allumée la flamme de la tombe du soldat inconnu pour ne jamais oublier, et même durant les heures les plus sombres, elle ne fut jamais éteinte.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à l'UNC, l'Union est ouverte à tout le monde, il n'est pas nécessaire d'avoir été combattant pour nous rejoindre comme certains le pense ! Avec une cotisation vous recevrez un mensuel très instructif : « La voie du combattant ».

Je remercie aussi les communes pour leurs subventions, elles permettent à notre association de vivre.

Le congrès annuel 2024 a eu lieu à Airvault le samedi 22 juin.

Le Président, Laurent GENTILLEAU



Pour tous renseignements et inscription,

- M. Laurent GENTILLEAU : 06 82 89 89 13
- M. Bernard AUDUSSEAU

U.N.C. - 144, Côte de Chaillot - 79410 ÉCHIRÉ
 05 49 79 58 66 ou unc79@orange.fr
 Site internet : <http://unc79.free.fr>

Deux insignes de porte-drapeau ont été remis à MM. Stéphane FERREIRA et Mickaël SICAUD pour leurs années de service.



Parentalité

Un nouveau service pour les parents : Accompagnement individuel de soutien à la parentalité

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent et proposent de nouveaux services et de nombreuses actions de soutien à la parentalité.

Depuis novembre 2024, les parents ou futurs parents peuvent profiter d'un nouveau service d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité, financé par la CAF.

Il s'agit de proposer un lieu d'accueil d'écoute et d'accompagnement pour les parents afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur et de les aider en cas de situation difficile ou de crise.

Les objectifs de ce service

Il s'agit notamment :

- d'accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité via la mise en place d'une offre de service proposant des séances d'entretiens individuels,
- d'améliorer la qualité des liens parents-enfants et prévenir les difficultés,
- de permettre l'expression des parents autour de problématiques et/ou préoccupations éducatives,
- d'inscrire une nouvelle offre de service de soutien à la parentalité pour l'ensemble des familles sur notre territoire,
- et de faciliter l'orientation vers les partenaires du territoire autant que de besoin.

Les différentes étapes des entretiens

Lors du premier contact avec le parent, le professionnel posera clairement le cadre du dispositif. Il s'agira d'évaluer si le cadre d'intervention correspond à la demande. Il permettra aussi d'établir et créer les bases d'une relation de confiance, indispensable dans le cadre de cette démarche et de confirmer l'adhésion des parents à la démarche proposée, voire l'engager et/ou préparer l'orientation vers des services adaptés.

S'en suivra l'accompagnement individuel, étape fondamentale du dispositif, au cours duquel les parents pourront échanger avec le professionnel sur des sujets librement consentis et identifiés par la personne.



L'entretien final permettra de faire le point sur l'évolution de la situation et de mettre en évidence la progression de la situation avec les parents au fur et à mesure des séances.

Les modalités de l'accompagnement

Ce service est ouvert sur tout le département même si le lieu d'accueil se trouve à Niort.

Le présentiel reste la modalité privilégiée. En cas de besoin, selon les situations, des séances en visioconférence ou par téléphone seront possibles. Dans certains cas, l'enfant peut être associé aux entretiens et contribuer à la recherche de solutions.

Les parents et futurs parents pourront bénéficier de 5 entretiens individuels par an, sauf besoin spécifique.

La participation financière sera basée sur les barèmes CNAF de la médiation et son fonctionnement, avec le premier rendez-vous gratuit.

Contacts et informations :

Tél. 06 42 32 76 88

Email : soutien-parent@udaf79.asso.fr

A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse. Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>





Le CPIE de Gâtine Poitevine

L'Association pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais (APEM) labellisée CPIE en 1988.

Développer, Transmettre, Co-construire, Animer le territoire

3 ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

Habitants des Châteliens (et alentours)

Vous êtes TOUS invités aux rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir le CPIE

Portes ouvertes
Samedi 15 février
à 11h00
&
Atelier taille de fruitiers
à 14h30 (gratuit)

Assemblée générale

Mercredi 19 mars
à 16h00

40 ans de l'APEM
labellisée CPIE

Week-end du 14 juin
(programme à venir)

Pour nous suivre et/ou avoir plus d'informations:

05 49 69 01 44
www.cpie79.fr
accueil@cpie79.fr

CPIE de Gâtine Poitevine
 @cpiegatinepoitevine

AICM

Nous recrutons pour vous !

Une association, créatrice d'emploi



Depuis 1987, nous oeuvrons pour l'emploi et pour une économie sociale et solidaire.



L'AICM représente **23 salariés** à temps plein.



Nous répondons aux besoins en personnels de **150 clients (entreprises, collectivités, associations et particuliers)** par an.



65% de nos salariés trouvent un emploi durable ou entrent en formation qualifiante.

Une association solidaire

Nous accompagnons des **demandeurs d'emploi** dans leur parcours professionnel.



Nous organisons des **ateliers collectifs sur la mobilité, sur la santé et l'alimentation.**



Nous développons des **actions de formations.**

Nous proposons des **prestations de coiffure et d'esthétique** aux familles sous conditions de ressources.

Rejoignez-nous!

L'AICM recherche des bénévoles :

- pour intégrer le conseil d'administration et participer à la gestion stratégique de l'association,
- pour aider dans le développement d'actions (mobilité, communication, etc.).



Vous êtes intéressés, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Où nous trouver?

Nous intervenons sur le Sud de la Gâtine.



Vous pouvez :

- nous contacter par téléphone au 05.49.63.28.22 ou par mail à aicmaccueil@gmail.com,
- suivre notre actualité sur notre page facebook : @AICMMazieres.

Château de la Ménardière 79310 Mazières-en-Gâtine | aicmaccueil@gmail.com | 05 49 63 28 22 | aicm79.com





Découvrir – Explorer – Transmettre

Camera Natura Association de photographie de nature

La biodiversité locale est au cœur de l'activité de l'association Camera Natura. Une passion qu'elle partage au travers de la pratique de la photographie de nature.

L'association Camera Natura regroupe, depuis 2017, des passionnés de photographie de nature, en favorisant les échanges entre amateurs et pratiquants confirmés. Accueillie par le CPIE de Gâtine poitevine, elle organise ses activités en programme mensuel de **sorties photo nature** dans des espaces naturels préservés, ou d'**ateliers techniques**.



Mégère. Photographie : Bruno FLINOIS / Association Camera Natura

Ancrée dans le territoire, l'association œuvre en collaboration avec les associations naturalistes pour mettre en valeur la **biodiversité locale**. Elle présente régulièrement ses travaux lors d'**expositions**. Elle propose des animations publiques et organise chaque année le **concours photo** national à l'occasion du festival de Ménigoute.

Favorisant une **pratique éthique** de la photographie de nature et l'éco-responsabilité, l'association s'engage à compenser son empreinte carbone par des actions de renaturation d'espaces naturels.



Potager au Jardin des Sens.

Photographie : Jean-Jacques FOUQUET / Association Camera Natura

cameranatura2022@gmail.com

Pour suivre les actualités de l'association

Camera Natura sur les réseaux :

Facebook : Camera Natura

Instagram : [association.camera.natura](https://www.instagram.com/association.camera.natura)

4, rue des Costères - 79340 LES CHÂTELIERS

Manifestation sportive

Le Tour Poitou-Charentes

Le Ménigoutais était la capitale de la petite reine les 22 et 23 août derniers : le Tour Poitou-Charentes, épreuve cycliste professionnelle internationale posait ses vélos sur le Pays. Le jeudi, c'est une épreuve contre la montre qui démarrait de Ménigoute et le vendredi, la dernière étape en ligne avant de rejoindre Poitiers qui traversait la commune des Châteliers, l'ensemble étant le fruit d'une bonne entente entre les communes.

Un appel aux bénévoles pour assurer la sécurité du passage des coureurs a trouvé écho. Une cérémonie de remerciements à la Mairie a été l'occasion de récompenser et remercier les volontaires, encore merci !

ACAMO, jumelage du Pays Ménigoutais et du canton d'Ountivou (commune Ogou4) au Togo

ACAMO, c'est

Une association créée en 1990 par des habitants du Pays Ménigoutais. Elle accompagne les habitants d'Ountivou dans leur développement social et économique, ce qui a permis de tisser des relations d'amitié et d'échange entre les populations et le comité de jumelage togolais **JCMO**, notre partenaire.

Ountivou... se trouve en Afrique de l'Ouest, au Togo. En pleine brousse, à 65 km d'Atakpamé (ville la plus proche !) et à 10 km du Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Un tiers des villages seulement sont équipés de forages ou puits. Pour les autres, il faut marcher pendant plusieurs kilomètres, la bassine sur la tête, pour aller chercher l'eau au marigot, à la rivière, au mieux à la pompe du village voisin... L'électricité arrive au « bourg » d'Ountivou mais pas dans les autres villages !! Le réseau téléphonique, lui, fonctionne bien. Population : environ 50 000 habitants pour 130 villages.

Nos principales actions... à Ountivou :

- **accès à l'eau potable**, avec l'aide de AELB (Agence Eau Loire-Bretagne) et SMEG (Syndicat Mixte Eaux de Gâtine) création de 20 puits et 38 forages à pompes manuelles (8 forages en 2025)
- **aide au développement agricole** depuis 2003, avec la prise en charge d'une part du salaire du technicien agricole, et de 3 Paysans-relais pour du conseil en agroécologie, le soutien à la création d'une caisse de microcrédit et de son suivi, l'aide à la mise en place de coopératives...
- **aides pour les dispensaires** avec électrification par panneaux solaires, réfrigérateurs, lunettes, médicaments...
- **alphabétisation des femmes** depuis 2023 pour 180 femmes du canton d'Ountivou. Financement par la Fondation Les Pâquerettes (FLP) qui aide dans le domaine de l'éducation au niveau international. Avant, ces femmes allaient chercher l'eau non potable à plusieurs kilomètres. Depuis l'arrivée de l'eau potable dans leurs villages, elles ont un peu de temps pour aller à l'école le mercredi et le dimanche, pendant 9 mois sur 3 ans.

...et chez nous, afin de permettre le financement sur fonds propres de nos actions.

- **Tri du papier** à la plate-forme de Vasles, réalisé 1 fois/mois par les bénévoles. Qu'ils en soient remerciés ! En 2024 **28 tonnes ont été triées**. Des conteneurs sont mis à votre disposition dans le Ménigoutais. Vous pouvez y déposer (en paquets ficelés) journaux, revues, publicités, livres.
- **Collecte de ferraille** (vieux matériel agricole, électroménager blanc, voiture hors service mais avec carte grise, batteries ...) à partir de septembre. **23 tonnes récupérées en 2024**.
- **Vide-Greniers** : à Fomperron, Vasles, Vausseroux et Reffannes.
- **Interventions à l'école de Vasles** et au **collège de Ménigoute**, (échange de courriers avec les élèves de primaire et les collégiens d'Ountivou, création du Club Togo). En octobre 2025, projet de voyage-découverte à Ountivou pour 6-7 collégiens, financé en partie par « la Fondation Les Pâquerettes » avec l'appui de leur professeur d'histoire-

géo, Franck Benoît. En 2026 quelques collégiens togolais viendront au collège de Ménigoute.

- **Lycée de Parthenay** avec le CVL (Conseil de Vie Lycéen) lors de la semaine solidaire. Ceux-ci nous ont fait un don de 300 €, bénéfice de leur soirée de fin d'études. Prévision de collecte de papier, revues, livres... au bénéfice d'Acamo.
- **EHPAD de Vasles**, et **Parentèse au Jardin** avec des présentations de nos actions.
- **Dîner de la Solidarité à Fomperron** : montage vidéo des actions d'Acamo et réalisations à Ountivou et ventes d'artisanat et de fruits secs togolais. Présentation par des collégiens de leur projet au Togo et des activités qu'ils vont mettre en place (vente de crêpes au marché de Noël à Vasles 132 €, prévision de manifestations musicales...). Venez à leur **grand loto le 10 mai 2025 à Vasles**.
- **2 missions on the way** : en janvier pour Bernard METAIS et Jean-Luc PASSIN. Ils ont fait le point sur les travaux d'accès à l'eau potable, et l'alphabétisation des femmes. En décembre Alain GENDRY a fait le point sur le paiement de l'eau aux Comités Eau, l'état des forages, des dispensaires, l'alphabétisation des femmes, la possibilité d'hébergement des collégiens de Ménigoute pour leur projet de voyage-découverte...
- **Réunions diverses au cours de l'année** : avec Togo Deux-Sèvres, d'autres jumelages et Socoopération, AFDI 79, Eduard KRUSEMAN Président de FLP, les parents des élèves du collège de Ménigoute, interview de Radio Gâtine...

Quels nouveaux projets pour 2025 ?

- **Réalisation des travaux d'accès à l'eau potable**
- **Projet alphabétisation** d'un nouveau dispositif avec une année supplémentaire de professionnalisation. Participation de l'UARP (Union des Agriculteurs de la région des Plateaux), de l'OFED (Organisation pour la Femme et le Développement) et la fondation des Pâquerettes
- **Futur projet de numérisation du Lycée d'Ountivou** (3 à 5 ans) financé grâce au don de la FLP. Connexion à Internet des salles de cours du collège et du lycée. Dotation de tablettes aux élèves des classes de première et terminales
- **Mission** en février de Evelyne RIVAULT, secrétaire d'ACAMO
- **Projet de voyage-découverte** en octobre 2025 des collégiens à Ountivou accompagnés par Franck BENOIST et Evelyne RIVAULT

Pour aider ACAMO

Devenez bénévoles, adhérez ou faites un don défiscalisé.

ASSEMBLEE GENERALE
le vendredi 28 mars à 18h30 à Ménigoute
suivie d'un repas remplaçant le Dîner de la Solidarité

Pour toute information sur l'Association, contacter :

- Bernard METAIS (Vasles) : 06 89 47 40 37
- Evelyne RIVAULT-DUPUIS (Chantecorps) : 06 79 95 19 92
contact.acamo@gmail.com Site : www.acamo.org

La Villageoise

Créée à Chantecorps en 1997, la Villageoise souhaite désormais réunir l'ensemble des habitants des Châteliers autour d'animations conviviales, qu'elles soient habituelles ou nouvelles.

Nous avons eu cette année le plaisir d'accueillir de jeunes bénévoles. Vous aussi, venez nous rejoindre ! quel que soit votre âge.

Nos activités habituelles :

Le Troc Plantes

Le dimanche 12 mai 2024, de 9 h 30 à 12 h 30, sous et devant le hangar communal, près du terrain de la salle des fêtes de Chantecorps, le temps étant menaçant. Pas de réservation. Une table est mise à disposition. On vient à l'heure qu'on veut, avec ce que l'on a... plants de fleurs, légumes, boutures d'arbustes, d'arbres, cactées, ou plantes d'intérieur... et on échange ! Café - thé - gâteaux offerts sur place. Nombreux participants, ambiance très chaleureuse !

Une dégustation de plats était proposée avec légumes primeurs bio, fournis par Parenthèse au jardin, et préparés par les bénévoles de l'atelier cuisine du Centre Socioculturel des Forges.

Contacts : Emmanuelle THOMAS (après 17h) au 06 14 10 60 74 ou Evelyne RIVAULT au 06 79 95 19 92

Fête du village

Le 7 septembre 2023 (chaque année le 1^{er} samedi de septembre) au terrain de la salle des fêtes de Chantecorps.

Méchoui à partir de 13 h 30 (agneaux label rouge élevés sur la commune) préparé par les bénévoles. Nous avons régalé 147 personnes, qui avaient vraiment plaisir à se retrouver. L'après-midi, ce fut le tour des joueurs de pétanque, palets, belote... et le quizz musical animé par des jeunes recrues !

En soirée, on pouvait se restaurer au food truck de Benjamin avec des produits locaux de qualité, puis aller chanter au karaoké ! Chouette ambiance avec les jeunes !



La soirée a permis de verser la somme de 1157 € à l'AFM, ainsi que plus de 200 kg de piles usagées.

DATE À RETENIR EN 2025
Dimanche 19 mai TROC PLANTES de 9h30 à 12h30
Samedi 7 septembre FÊTE DU VILLAGE
Samedi 7 décembre TELETHON
Rappel ! Les nouveaux bénévoles seront les bienvenus !



Le repas de la fête du village le 7 septembre 2024

Le téléthon *



Le 7 décembre 2024 (chaque année le 1^{er} samedi de décembre) à partir de 19h, à Fomperron. Les bénévoles préparent un repas soupe-Pot-au-feu-crêpes. Les légumes bio sont fournis par Parenthèse au jardin (CSC des Forges), ainsi que ceux pour la tombola (un panier de légumes à peser). Nous les en remercions vivement !

Vente de potirons, butternuts et objets de décoration au profit du Téléthon

Cette année une animation puzzles était proposée de 14 h à 17 h .

La soirée a permis de verser la somme de 1 157,30 € à l'AFM, ainsi que 200 kg environ de piles usagées (soit 50 €) ; Nous en sommes fiers !

* des soirées JEUX DE SOCIÉTÉ sont envisagées, ainsi que Le KARAOKE qui sera repris dès la fin de travaux de la salle des fêtes.

Pour tous renseignements, s'adresser au président :
 • Yann DUPUIS : 06 42 32 76 88
 ou lavillageoise.chantecorps@orange.fr
 et sur Facebook/villageoisechantecorps

RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI !

LE BAC

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



PAS BESOIN DE LES LAVER, JUSTE DE BIEN LES VIDER !

IL EST INTERDIT DE METTRE DES SACS DANS LE BAC JAUNE.



LE POSITIONNEMENT DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES OU DE TRI

- Sur le bord du trottoir
- Ouverture du couvercle vers la rue (poignées vers les bâtiments)
- Couvercle bien fermé



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Arrêt du projet du PLUi : une étape déterminante, fruit d'une large concertation

Le premier PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Parthenay-Gâtine a été « arrêté » en conseil communautaire. Il s'agit d'une étape déterminante vers l'adoption du plan. Cet « arrêt » signifie que toutes les parties prenantes sont invitées à prendre position sur un même document, dont les conseils municipaux du territoire. Le projet sera aussi soumis à avis de la population.

Le PLUi va constituer le document d'urbanisme qui définira et réglementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la CCPG.

Deux axes forts

Le projet de PLUi a été construit autour de deux idées fortes :

- Répondre au défi de l'attractivité du territoire
- Affirmer l'engagement d'un territoire rural dans les transitions agricoles, énergétiques, écologiques et numériques

Une large concertation

Dans un souci de transversalité, de transparence et d'équilibre, la Communauté de communes a apporté une attention particulière pour associer au maximum l'ensemble des acteurs concernés, notamment :

- Les élus communaux : plus de 200 rencontres,
- Le monde agricole : en partenariat avec la Chambre d'agriculture, près de 95% des exploitants agricoles du territoire communautaire ont été rencontrés,
- Des représentants des associations environnementales,
- Des représentants des secteurs de l'habitat et de l'économie,
- Les habitants,
- De nombreux acteurs institutionnels.

Droits à construire : des objectifs ambitieux

Parmi les mesures présentées dans le projet de PLUi, il faut notamment retenir :

- Des objectifs ambitieux en droits à construire des extensions et des annexes pour tous les habitants,
- Un nouvel équilibre est prévu entre la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, et les secteurs à urbaniser qui garantissent les capacités d'accueil d'habitants et d'entreprises sur le territoire,



- L'identification de changements de destination possibles d'anciens bâtiments agricoles vers un nouvel usage (logement, bureau, petit artisanat...),
- De nouvelles possibilités de développement touristique et de loisirs,
- La possibilité de création / développement de secteurs pouvant accueillir de l'habitat permanent atypique et réversible.

Les conseils municipaux invités à se prononcer

Le projet de PLUi est soumis pour avis aux conseils municipaux du territoire. Ils ont trois mois pour se prononcer, après l'arrêt du projet du 21 novembre 2024 en conseil communautaire.

Le projet est également soumis pour avis à l'Etat, la Région, le Département, le PETR du Pays de Gâtine, les chambres consulaires et le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire.

Suite à ces consultations, le projet de PLUi devrait être soumis à enquête publique.

Selon les retours des différents acteurs, et après avoir effectué les ajustements nécessaires, l'approbation définitive du PLUi pourra être envisagée au deuxième semestre 2025 ou au premier trimestre 2026.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Demandes administratives
Carte d'identité et passeport : quelles sont les démarches ?

La mairie de Parthenay, France Services Thénézay et France Services Secondigny traitent votre demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport. Voici les étapes :

1. Vous prenez rendez-vous avec le service le plus proche de chez vous.

Service état-civil de la Ville de Parthenay (Hôtel de Ville) • 05 49 94 90 01
parthenay.fr > mes démarches > état civil > prendre un rendez-vous en mairie

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 13h et 14h30 - 19h
Jeudi : de 9h - 12h et 13h30 - 17h

Vendredi : fermé le matin - 13h30 - 16h30
Samedi : 9h30 - 12h (ouvert les deux premiers samedis de chaque mois)

France services Secondigny • 05 49 63 55 43
troov.com/mairie-de-secondigny/rendez-vous

Lundi : fermé
Mardi : 8h - 13h
Mercredi : 13h30 - 18h30
Jeudi : 8h - 13h
Vendredi : 13h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30

France services Thénézay ou Mairie Thénézay • 05 49 63 19 99 ou 05 49 63 00 20
Lundi : 13h30 - 16h30 • **Mardi, mercredi, jeudi et vendredi** : 9h15 - 13h et 13h30 - 17h15

2. Vous réalisez votre pré-demande en ligne sur le site national
 ■ Sur ants.gouv.fr

Si vous avez besoin d'accompagnement pour faire votre pré-demande, rendez-vous dans l'espace France Services le plus proche de chez vous. Il en existe trois sur le territoire de Parthenay-Gâtine :

- **Parthenay** : 16, boulevard de la Meilleraye : 05 49 95 53 25
- **Secondigny** : 1, place de l'hôtel de ville : 05 49 63 55 43
- **Thénézay** : 8, bis Cité Rondier : 05 49 63 19 99



3. Vous venez à votre rendez-vous avec votre dossier complet

4. Vous venez chercher votre carte d'identité ou passeport

- Après réception d'un sms qui indique que « Mon titre est arrivé dans mon lieu de recueil », environ huit semaines après votre premier rendez-vous en mairie.

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay



Parthenay-Gâtine vous informe

Tous les projets, toutes les actualités : parthenay-gatine.fr
 © parthenay-gatine Communauté de communes de Parthenay-Gâtine



Campus de projets : le réseau des espaces jeunesse du territoire conforté

Ménigoute, Thénézay, Secondigny et désormais Parthenay. Les quatre antennes campus de projets du territoire de Parthenay-Gâtine à destination des jeunes de 12 à 30 ans sont ouvertes. Une étape forte de la politique jeunesse de Parthenay-Gâtine, qui va désormais axer son travail sur le renforcement des partenariats et la mise en place de projets pour et avec les jeunes.

La jeunesse, une priorité de Parthenay-Gâtine

Parthenay-Gâtine développe une politique innovante auprès des jeunes de 12 à 30 ans pour les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs projets professionnels ou personnels.

Priorité numéro une pour Parthenay-Gâtine, mailler le territoire pour être au plus près des publics jeunes avec :

- La constitution d'un réseau de professionnels : les référents jeunesse. Ils sont aujourd'hui quatre sur le territoire communautaire.
- Le déploiement d'équipements dénommé « Campus de projets ».



Les campus : des espaces fédérateurs

Les campus sont des espaces fédérateurs, propices aux échanges et où publics et acteurs du territoire se croisent et peuvent co-construire des actions et projets. Chaque campus est animé par un référent jeunesse.

Les campus de projets répondent aux objectifs suivants :

- Être attractif pour les jeunes et leur permettre de vivre sur le territoire
- Favoriser la création d'activités économiques, sociales et culturelles et de projets citoyens
- Accompagner la numérisation des nouvelles formes de travail
- Donner aux jeunes les moyens de maîtriser leur parcours de vie

Après l'ouverture des campus de Ménigoute, Thénézay et Secondigny, le campus de Parthenay a ouvert ses portes, au 42 avenue Pierre-Mendès France, en octobre dernier.

Quatre référents jeunesse

Les référents jeunesse animent les antennes du campus de projets. Ils facilitent aussi la participation des jeunes à la vie locale, en coordonnant une médiation entre les jeunes, les élus et les associations locales. Ils font la promotion d'une politique locale en direction des jeunes, tout en les sensibilisant à leur pouvoir d'agir.

 Retrouvez toutes les informations sur les campus et les contacts des référents jeunesse : cc-parthenay-gatine.fr/jeunesses

Les communes de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : Adilly, Allonne, Amailloux, Aubigny, Azay-sur-Thouet, Châtillon-sur-Thouet, Doux, Fénerly, Fomperron, Gourgé, La Chapelle-Bertrand, La Ferrière-en-Parthenay, La Peyratte, Lageon, Le Retail, Le Tallud, Les Châteliers, Les Forges, Lhoumois, Ménigoute, Oroux, Parthenay, Pompaire, Pougne-Hérison, Pressigny, Reffannes, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Saint-Germier, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saurais, Secondigny, Thénézay, Vasles, Vausseroux, Vautebis, Vernoux-en-Gâtine, Viennay

Services de l'Etat Visite préfectorale

Madame la Préfète Emmanuelle DUBÉE, Monsieur le Sous-préfet Lucas TURGIS et Monsieur le Directeur de la DDT Eric BÉTAILLER sont venus à l'hiver dernier faire une visite de terrain aux Châteliers, notamment pour évoquer les différents dossiers communaux, accueillis par le Maire, Nicolas GAMACHE et le 1^{er} Adjoint Stéphane FERREIRA. De nombreux sujets ont été évoqués : agriculture et éleveurs, environnement avec projet tiers lieu, habitat et urbanisme, projet pôle service cantine, haies et bocage et sujets extra communaux comme les assurances et catastrophes naturelles, désert médical, communes nouvelles, site de Bois Pouvreau, PNR de Gâtine, etc... Un dialogue régulier est entretenu entre la municipalité et les services de l'Etat.



Solidarités Accueil de réfugiés

En 2015 la commune de Coutières proposait sa solidarité à l'Etat pour l'accueil de demandeurs d'asiles dans une période de forte tension à Paris et dans le Nord de la France (Calais). En août 2016, 11 réfugiés soudanais arrivaient dans le tout nouveau CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile). Depuis, c'est plus de 80 demandeurs d'asile, Afghans, Kurdes, Erythréens, Syriens, Guinéens, qui sont passés sur la commune en plus de 8 ans. Les derniers venus étaient Russes et sont partis vers une nouvelle destination. Encadrés par la Croix Rouge les premières années, l'association Audacia a pris le relais et aujourd'hui a décidé d'arrêter l'accueil sur la commune. Les attentes ont changé pour l'accueil et les besoins semblent moins importants, l'Etat n'ayant pas fait part de la nécessité de conserver ces logements qui seront donc remis à la location envers de jeunes travailleurs notamment.



Le Président de région

Le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine Alain ROUSSET est venu à l'occasion d'une remise du prix photo de Camera Natura à l'IFFCAM. Dominique DROUET était lauréat du concours régional pour son coucou gris, avec la LPO et Alain BOUGRAIN DUBOURG, son Président.



Etudiants Université de Poitiers

Des étudiants de l'université de Poitiers en 3^e année de licence professionnelle Agronomie sont venus en séjour dans le cadre d'une convention avec le Pays de Gâtine, travaillant sur le projet de Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine : la haie, méthodes d'entretien, valorisation etc. Encadrés par leurs enseignants Maître de conférences Thibaut PREUX et Marie FERRU, ils ont rencontré les acteurs du territoire.



Jeunesse Action inclusive

L'accueil de jeunes en immersion s'est poursuivi sur notre commune. C'est le cas d'échanges autour de l'inclusion avec des étudiants tourangeaux et allemands, en Institut de Travail Social avec l'association Action Inclusive de Niort pour ces rencontres et partages de connaissances et expériences.



Spectacles et rencontres

Une pluie d'animations

Si 2024 a été une année pluvieuse, les fêtes n'auront pas été gâchées pour autant. Après des années de canicules qui avaient perturbé certaines manifestations en 2022, l'affluence et la présence de nombreux publics se sont confirmées en 2023 et 2024.

Le ciné-jardin du 31 mai proposait au nombreux spectateurs « Méandre ou la rivière enchantée » de Marie LUSSON et Emilien DE BORTOLI au Jardin des Sens, suivi d'un débat autour de l'eau. Cet évènement était le prémice de la fête de Barnabé qui s'est tenue le lendemain, le 1^{er} juin dans le bourg de Coutières.



1^{er} juin : apéro de la commune avant le marché fermier à la Barnabé

La Barnabé a démarré par le Festival Ah ? avec le spectacle « Gros débit » de la Cie Facile d'excès où petits et grands se sont amusés de ce trio de fantaisie musicale et burlesque

façon cirque. Des dizaines d'enfants ont couru ensuite à travers le village pour la traditionnelle course des couleurs. Le Jardin des Sens était dans tous les sens au travers des animations tout public. Fred BILLY est venu raconter le Pays ménigoutais devant un parterre ravi. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes en soirée après le marché fermier pour le spectacle « La goguette d'enfer »



La goguette d'enfer avec Sébastien GIRARD, Hugo BERNIER, Manou LEFEUVRE, Patrick INGUENEAU, Olivier AUCHER et Jérôme ROUGER



La joie des enfants à l'arrivée de la course des couleurs

La belle coopération des communes de Ménigoute, Vasles, Saint-Germier, Fomperron, Les Forges, Vautebis et Les Châteliers a amené sur les routes du ménigoutais le Tour Poitou-Charentes, épreuve cycliste professionnelle les 22 et 23 août 2024.

Nombreux était les spectateurs à applaudir les coureurs, une belle fête sportive de proximité en cette année olympique.



Photo prise à l'entrée de Reffannes après le passage à Chantecorps

Dans le cadre des Soirées du patrimoine portées par le Pays de gâtine, le CARUG (Comité d'Aménagement Rural de Gâtine) a organisé avec la commune des Châteliers un spectacle son et lumières intérieur dans l'église de Chantecorps.

Les recycleurs de son ont produit le 13 septembre dans une église comble leur spectacle à partir d'instruments construits de brics et de brocs recyclés.



Les recycleurs de son dans l'église de Chantecorps

Octobre a été l'occasion d'un dimanche de retrouvailles de nos aînés autour d'un bon repas. Réunis à la salle des fêtes de Chantecorps, ils ont profité d'un bon moment ensemble avec un menu que d'aucun n'aura regretté, concocté par le dix-vingt de Reffannes et servi par les conseillers municipaux. L'Association Camera Natura avait gentiment prêté des photographies nature de ses adhérents que chacun a pu admirer.

Pour clore cette année de festivités, le 15 décembre dans la journée dans la salle des fêtes de Chantecorps, parents et enfants ont participé à des ateliers de décoration de Noël préparés par les conseillers municipaux.

Après qu'ils aient bien travaillé, le père Noël est venu les récompenser et a apporté un cadeau à chaque enfant de la commune : des jeux éducatifs.

Lorsque le père Noël est reparti, le foyer communal de Coutières a servi un goûter à toute l'assistance, pour finir la journée dans la bonne humeur.



Le Père Noël a comblé les petits et fait plaisir aux plus grands



Le repas des aînés (photo 2023)

Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud, une collectivité engagée pour les milieux aquatiques

Généralités

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud (SMVCS) est une collectivité territoriale qui assure la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** sur le bassin versant amont du Clain pour le compte de 7 communautés de communes. Le SMVCS exerce cette compétence avec comme objectif l'atteinte du **bon état écologique des milieux aquatiques**. Pour cela, il restaure et gère plus de 942 km de cours d'eau, sur un territoire d'intervention de plus de 1 745 km², comprenant le Clain et l'ensemble de ses affluents, depuis sa source, jusqu'à Iteuil.

En parallèle, certaines communes transfèrent également au syndicat la compétence « hors GEMAPI », notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques communaux.

Les actions portées par le SMVCS s'inscrivent dans le cadre d'un **programme d'action** « le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) des Vallées du Clain Sud ». Ce programme associe une dizaine de porteurs de projets et est soutenu financièrement par 4 co-financeurs (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, les Conseils départementaux de la Vienne et de la Charente).

Parmi les nombreuses actions inscrites dans ce contrat, le SMVCS se positionne principalement comme maître d'ouvrage sur les thématiques suivantes :

- **Restaurer les cours d'eau** : Les travaux hydromorphologiques tels que la recharge granulométrique dans le lit (apport de pierres, blocs...) permettent notamment de diversifier les habitats et de restaurer la dynamique d'écoulement grâce à la création de radiers, de banquettes...
- **Rétablir la continuité écologique** : L'objectif est de favoriser la circulation piscicole vers des zones essentielles au bon déroulé du cycle de vie des espèces mais aussi permettre le transport naturel des sédiments.
- **Gérer les milieux** : Suppression sélective des embâcles gênants, entretien de la ripisylve, gestion des espèces exotiques envahissantes (comme le Ragondin ou la Jussie), sont autant d'actions que le SMVCS réalise en interne grâce à sa régie.

Actualités sur le territoire du SMVCS

Niveaux d'eau sur le territoire (sécheresses/crués)

De manière globale, les milieux ont énormément souffert des sécheresses observées lors de la période estivale 2023. Ces épisodes de sécheresse ont été d'autant plus néfastes pour les milieux qu'il aura fallu attendre fin octobre pour observer les premières pluies conséquentes d'automne.

Cette situation préoccupante témoigne des bouleversements incontestables liés aux changements climatiques. C'est dans ce contexte que les actions du syndicat, mais aussi une adaptation des usages, apparaissent comme indispensables. Les épisodes pluvieux et les débits des cours d'eau de ces dernières semaines ne doivent pas nous faire oublier que les économies d'eau sont à réaliser tout au long de l'année et doivent devenir une habitude quotidienne.

Lutte collective contre les ragondins

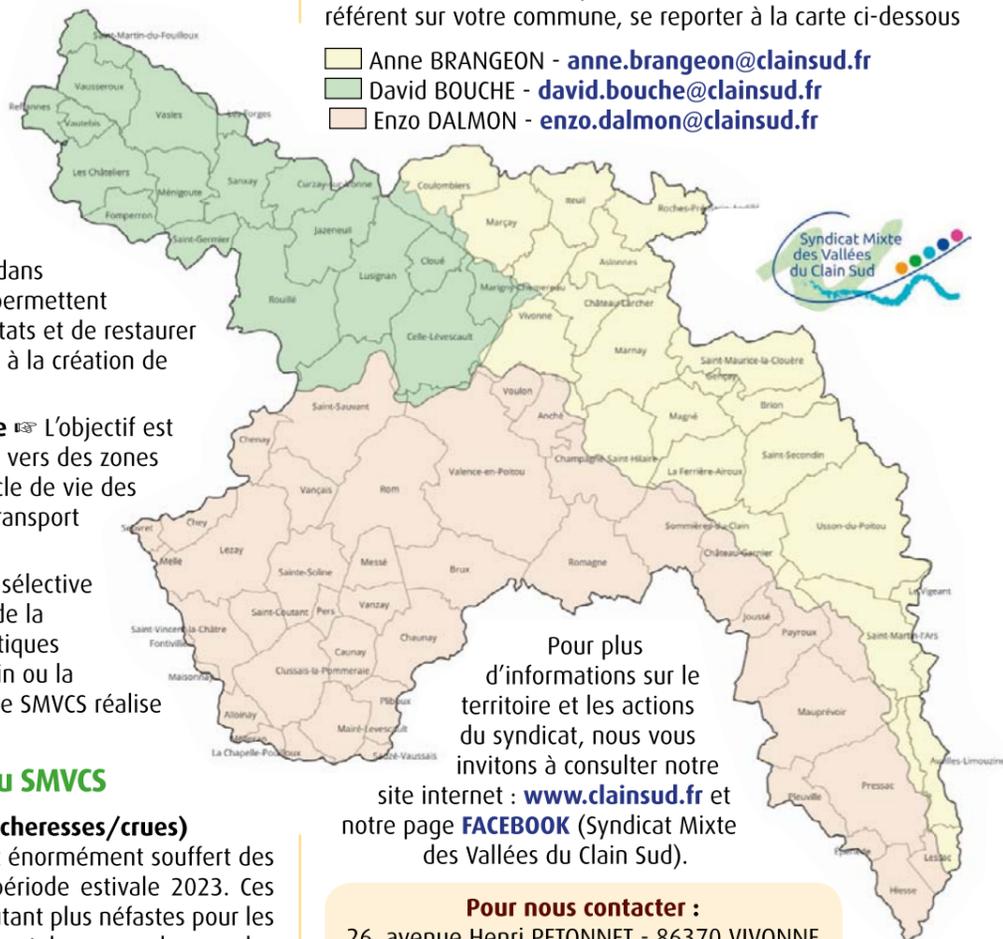
Début 2024, une campagne de lutte collective contre les ragondins sera renouvelée sur le territoire du syndicat. Cette campagne sera menée en partenariat avec la FDGDON de la Vienne et la FREDON des Deux-Sèvres. A noter que pour chaque piégeur volontaire, une indemnité de 2€ par bête sera versée (piégeage ou tir). Pour plus de renseignement sur les modalités de cette campagne de lutte collective, contactez-nous.

Contacts

Nous nous tenons à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions et/ou apporter des conseils.

Référents de secteurs : pour connaître le technicien de rivière référent sur votre commune, se reporter à la carte ci-dessous

- Anne BRANGEON - anne.brangeon@clainsud.fr
- David BOUCHE - david.bouche@clainsud.fr
- Enzo DALMON - enzo.dalmon@clainsud.fr



Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.clainsud.fr et notre page **FACEBOOK** (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud).

Pour nous contacter :
26, avenue Henri PETONNET - 86370 VIVONNE
05 49 37 81 34 contact@clainsud.fr

L'Université à la campagne Retour sur L'IFFCAM en 2024

Cette année encore 15 nouveaux étudiants ont fait leur rentrée le 11 septembre en « DU 1 de réalisation du documentaire animalier, nature et environnement », 21^e promotion qui s'est choisi le nom de « promotion des Pieuvres ». Les 15 étudiants de la promotion précédente poursuivent leur seconde année, forts de leurs premiers films en juin dernier.

2024 a marqué les 20 ans de l'IFFCAM, à l'occasion desquels Benoît GRISON, ethno-zoologue, a proposé une conférence à propos d'espèces animales énigmatiques à la frontière entre mythe et science, recherchés par des passionnés de cryptozoologie. Le documentaire « 5000 ans de murmures » a ensuite été projeté, accompagné par Louise JACQUOT et Martin BONDONNEAU, membres de l'équipe du film.



Conférence de Benoît GRISON, ethno-zoologue



Projection pour les étudiants de l'IFFCAM du documentaire « 5000 ans de murmures »

Le 40^e Festival de Ménigoute a permis aux étudiants de 1^{re} année de découvrir l'ambiance et assister à la diffusion des films de leurs camarades d'études devant un public toujours plus nombreux lors du FIF'off de la salle de projection de l'IFFCAM. Ils ont par ailleurs pu faire de nombreuses rencontres professionnelles pour entamer le réseau de leur future carrière. La promotion des « Zèbres », 18^e de l'IFFCAM, a pu projeter son film « AMENAZA » sur la relation Des éleveurs et des loups dans la région de la Péninsule Ibérique de la Cordillère Cantabrique.



La nouvelle expo du DU Photographie de nature et d'environnement

La Grange de l'IFFCAM conserve son animation habituelle en accueillant encore plusieurs expositions photo au cours du FIF0, incluant l'exposition des étudiants en DU « Photographie de nature et d'environnement », ainsi que les belles expositions assurées cette année encore par l'association Caméra Natura.



Photo de Paul LESUEUR, étudiant dans le DU photo

Cette année encore, d'anciens étudiants et étudiantes, dont plusieurs « locaux » ont vu leur film diffusé en compétition. Pour la première fois, le Lirou d'or a été attribué à une réalisatrice issue de l'école, Léa COLLOBER, habitante de notre département, une grande fierté pour l'IFFCAM.

- Guilaine BERGERET** : LES CHATEAUX DE LA LOIRE, LE BESTIAIRE DES ROIS, Le Cinquième Rêve, Doclights, Arte GEIE, 43 minutes
- Hugo et Nathan BRACONNIER** : NOCTULES, CES MYSTERIEUSES CHAUVES-SOURIS, Mona Lisa, Un Brin de Nature, 52 minutes
- Arthur GAL** : TORRES DEL PAINE, PATAGONIE SAUVAGE, French Connection films, 43 minutes
- Rémi DEMARTHON** : LOBERIA, THE ISLAND OF SEA LIONS, Fathom Pictures, 30 minutes
- Ariane LAMARSAUDE et Samuel TOUTAIN** : DR PIC NOIR, URGENCE DES BOIS, Roche Productions, 52 minutes, France PRIX DES CLUBS CONNAITRE ET PROTEGER LA NATURE
- Léa COLLOBER** : ODYSSEE MARE, La Salamandre, 27 minutes, France GRAND PRIX DU FIF0 2024

Fête nationale Le 14 juillet

Les communes du Pays ménigoutais savent travailler ensemble depuis de longues années, Bois-Pouvreau a souvent joué le lien entre elles. Parmi les projets, celui initié il y a 8 ans pour y fêter le 14 juillet en est un bon exemple. Cette journée débute avec un concours de pétanque organisé par les Pompiers de Ménigoute, suivi d'un vin d'honneur des communes, d'un pique-nique, d'un feu d'artifice et d'un bal.

Une belle promesse pour l'avenir, le site de Bois-Pouvreau passera de la propriété communautaire à celle des communes alentours.



Commémorations Les 8 mai et 11 novembre

Le devoir de mémoire est un impératif que les cérémonies commémoratives entretiennent.

La commune des Châteliers rend hommage à ceux morts pour la France aux deux monuments aux morts de Chantecorps et Coutières à chaque cérémonie des 8 mai et 11 novembre.

Ces moments sont aussi précieux pour remercier au présent ceux qui servent la République, qu'il s'agisse des militaires d'active, des pompiers, des gendarmes et tous les autres services publics.

Il est important et nécessaire d'être le plus nombreux présent à ces commémorations.



Célébrations du 8 mai à Chantecorps

Gendarmerie de proximité

La gendarmerie de Ménigoute et ses quatre gendarmes vous accueillent tous les mardis de 14h à 18h.

En-dehors de ce créneau, ou si aucun personnel ne peut exceptionnellement assurer la permanence, les appels téléphoniques et l'interphone de l'unité sont redirigés vers la permanence de Parthenay le jour et vers le Centre d'Opérations et de Renseignement de la gendarmerie de Niort la nuit.

Exceptionnellement, en dehors de ce créneau, il est possible de fixer un rendez-vous avec les gendarmes de Ménigoute.

Sites officiels pratiques au service du public

Pré-plainte en ligne

Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur internet

Signaler tout contenus ou comportements illicites sur internet. Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

www.internet-signalement.gouv.fr

Brigade numérique gendarmerie

Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique

Fraude à la carte bancaire

PERCEVAL: Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche



**Maréchal des Logis Chef
Aurélien RABOTIN**
Officier de Police Judiciaire

11, rue Saint-Marc
79340 MÉNIGOUTE
05 49 69 00 02 - 06 48 96 30 41



Projet Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Des infos du Projet de Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine

Les actualités du projet de PNR

Il y a un an, à l'automne 2023, les élus du Pays de Gâtine validaient la première version de la Charte du Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Commençaient alors, pour ce projet, une phase d'avis successifs et d'évolutions menant jusqu'à la création du futur PNR.

En décembre 2023, ce sont les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en assemblée plénière, qui ont validé ce projet de Charte.

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine a ensuite sollicité l'avis du Préfet de Région afin de recueillir les remarques de l'Etat sur cette première version.

Afin de formuler ces retours, le Préfet de Région peut s'appuyer sur l'avis de deux instances essentielles dans la vie des PNR : Le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

C'est dans ce cadre qu'une délégation de rapporteurs s'est déplacée en Gâtine afin de mieux appréhender les ambitions de la Charte et de rencontrer les acteurs mobilisés sur ce projet.

Cette première évaluation a mené le Préfet de Région à proposer au Pays de Gâtine de compléter et modifier certains éléments en amont de la formulation de l'avis officiel rendu d'ici l'été 2025.

Néanmoins, l'Etat a réaffirmé son attachement à voir ce projet aboutir sur ce territoire qui, par son caractère exceptionnel à l'échelle nationale, mérite cette reconnaissance.

Quelles actions pour le projet PNR ?

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et complexe.

Afin de rendre plus concret ce projet auprès des élus, acteurs et habitants, le Pays de Gâtine, qui porte la démarche de création du PNR, a lancé dès 2019 des actions dites de « préfiguration » qui permettent d'envisager réellement les futures missions du PNR.

A l'image des formations et du guide d'entretien et de gestion des haies présentés ci-dessous, l'année 2024 a notamment permis de mener une action sur la valorisation des produits locaux via un travail avec les producteurs, un échange avec le PNR de Brière et la diffusion d'un calendrier avec des recettes créées par un chef proposant de sublimer les produits de Gâtine.

C'est aussi en 2024 que le Pays de Gâtine a signé, avec 9 partenaires, la première Charte Forestière de Territoire afin de valoriser durablement cette ressource et d'anticiper les effets du changement climatique sur ces milieux.

L'ensemble de ces actions et le projet de Charte sont à retrouver sur le site du Pays de Gâtine dans les rubriques « Le projet de PNR » et « nos missions » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

Le guide de gestion des haies

En France, plus d'un quart des haies bordent les routes et chemins et sont en grande partie gérées et entretenues par les communes. Ce patrimoine paysager, écologique et économique est une véritable richesse dont les communes ont la responsabilité.

En 2022, accompagné de Bocage de Pays Branché, une action de préfiguration du projet de PNR portant sur l'élaboration d'un « Guide d'entretien des haies de bord de routes et chemins pour un maillage de qualité » a été lancée avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du programme européen Leader.

L'objectif de cette action est d'accompagner aux changements de pratiques, en adaptant l'entretien des haies bocagères aux besoins spécifiques des routes et chemins. Dans ce cadre, huit journées de formation technique ont été proposées aux agents et élus de Gâtine.

Le guide pratique, aujourd'hui finalisé, fournit des pistes concrètes pour une gestion durable des haies, avec notamment des éléments dédiés à la valorisation des différentes strates végétales. Pour permettre son appropriation, six réunions d'information ont également été organisées dans les communes de Gâtine.



Illustration « Guide des haies », Stéphane Prestavoine, 2024.

**Pays de Gâtine
Parthenay**
www.gatine.org

Renseignements :

Pays de Gâtine 05 49 64 25 49

contact@pays-gatine.fr paysdegatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Etat civil du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024

Le carnet des Châteliers

Naissances

- En 2022 : 4 (Lyllo - Safwan - Sacha - Orion)
- En 2023 : 3 (Izalya - Soan - Chemsy)
- En 2024 : 1 (Thomas)

Décès

- En 2022 : 3
- En 2023 : 3
- En 2024 : 7

Mariages & Pacs

- En 2022 : 1 mariage et 1 Pacs
- En 2023 : 1 mariage et 1 Pacs
- En 2024 : 2 mariages

Comme vous pouvez le constater dans le bulletin communal des Châteliers, l'Administration communale a décidé concernant les naissances de ne renseigner que le prénom de l'enfant afin de respecter au mieux la nouvelle réglementation européenne entrée en vigueur le 25 mai 2018 concernant le règlement général de la protection des données (RGPD).

Numéros d'urgence et utiles

Sapeurs pompier : 18 ou 112	SAMU : 15	Police secours : 17 ou 112
Pharmacie de Ménigoute : 05 49 69 00 16		Pharmacie de Vasles : 05 49 69 90 17
Maison médicale de Ménigoute : 05 49 69 00 58		
Médecins de Vasles : 05 49 69 92 22		Dentiste : M ^{me} Nagui 05 49 64 27 68
Infirmières - infirmiers : 05 49 69 13 09 - 05 49 69 06 24		Kinésithérapeute Ménigoute : M ^{me} Fouche 07 86 20 90 69
Séolis (dépannage électricité) : 09 69 32 14 11		Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine : 05 49 95 03 47
ADMR : 05 49 69 11 02		Caisse d'Allocations Familiales : 05 49 33 27 84
Centre Socioculturel du Ménigoutais : 05 49 69 93 13		Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
Conseil départemental des Deux-Sèvres : 05 49 06 79 79		Chambre des métiers et de l'artisanat : 05 49 71 29 29

Tarifs de location salles des fêtes, cantine, tivolis...

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025

Suite au sinistre à la salle des fêtes de Chantecorps et en attendant une prochaine remise en état, la commune des Châteliers met uniquement à disposition en location une de ses deux salles des fêtes à Coutières.

La caution pour la location de cette salle des fêtes ou des tivolis s'élève à 500€.

La salle de Coutières et les tivolis sont gratuits pour les associations communales ainsi que pour le Centre-Socio-culturel du Pays Ménigoutais et ACAMO. Les demandes de prêt ou location de tivolis hors de la commune par des associations ou communes partenaires seront étudiées au cas par cas par le Conseil municipal.

L'état des lieux avant et après location aux personnes privées ou associations sera assuré pour la salle des fêtes (et éventuellement la vaisselle) et pour les tivolis par un élu.

Salle de Chantecorps	Habitants de la commune	Habitants hors commune
(a) Grande salle	Dans l'attente de la reconstruction de la salle des fêtes, la salle de Chantecorps est pour le moment indisponible pour la location.	
(b) Petite salle (réfectoire + cuisine)		
(c) L'ensemble (a+b)		
(d) Vin d'honneur		
(f) Tivolis + cuisine seulement		
(g) Tivolis + cuisine + réfectoire (e+b)		
(h) Tivolis + l'ensemble de la salle des fêtes (e+c)		
(e) Tivolis seuls		
Matériel d'éclairage des tivolis mis à la demande	20 €	20 €
Salle « Jean-Pierre MAURIN » de Coutières	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Salle	60 €	100 €
Salle + cuisine	95 €	145 €
Tarifs	commune	Hors commune
Pour les associations	GRATUIT	60 €
Pour les commerçants déambulants	1020 €	1020 €
Vaisselle (remboursement si cassée ou perdue)	INCLUDE	20 €
Chauffage	15 €	15 €